

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

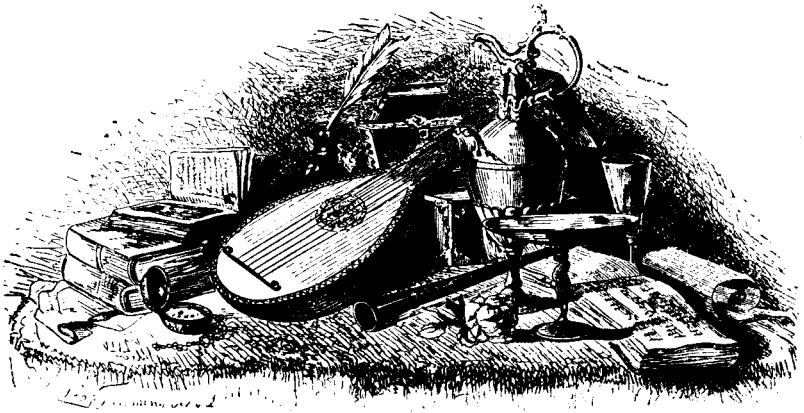
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

AVRIL.—1896.





## LE CHRIST CONSOLATEUR

D'APRÈS B. PLOCKHORST.

**L'**HEURE nous a paru propice pour offrir à nos lecteurs une belle reproduction du Christ consolateur de B. Plockhorst. Nous n'aurons pas la témérité d'y ajouter de commentaires, sachant bien que nous ne pourrions pas exprimer dans un langage digne du sujet tout ce qu'il suggère à notre cœur. Nous mettrons en regard deux beaux passages du volume intitulé *Jésus-Christ*, partie de l'ouvrage de M. l'abbé Bougaud, dont nous donnons une appréciation dans ce numéro de la *Revue*.

### LE CŒUR DE JÉSUS.

Vous rappelez-vous comment est fait le cœur de l'homme ? Vous serez étonné de voir combien peu lui ressemble celui de Jésus-Christ. Nous aimons sans doute ; nous nous donnons. C'est notre gloire, le signe que nous venons d'en haut. Mais nous aimons peu. Qui est-ce qui aime jusqu'au don total, jusqu'à la soif du sacrifice ? Qui est-ce qui, monté sur ce Thabor où l'on s'immole dans l'amour, n'a

pas aspiré à en descendre ? Tous nous portons au cœur cette triste plaie de ne pas pouvoir souffrir longtemps, même pour ceux que nous aimons le plus. Il n'y a qu'une exception, c'est le cœur de Jésus-Christ. Il aime et il donne tout. Et parce qu'il n'y a pas de plus grand acte d'amour que de mourir pour ceux qu'on aime, du premier moment de son existence jusqu'au dernier, il n'aspire qu'au sacrifice. "Son heure," comme il l'appelle, celle qu'il attend avec impatience, c'est celle où il pourra enfin, sur le Calvaire, élever ses douleurs à la hauteur de son amour.

Mais voici bien une autre merveille du cœur de Jésus, correspondant à une autre infirmité du cœur de l'homme. Précisément parce que nous aimons peu, nous aimons peu de personnes. Nous nous enfermons pour aimer ; nous nous bâtissons un petit nid où nous plaçons les êtres qui nous sont les plus chers : un père, une mère, une femme, des enfants, quelques rares amis. Que voulez-vous ! nous n'avons qu'une goutte d'amour ; nous la ménageons ; nous ne la donnons qu'à quelques-uns ; car, même en donnant à ces quelques-uns tout ce qu'on a d'affection, on n'est pas encore sûr de leur en donner assez. Que le cœur de Jésus est différent ! il aime tous les hommes, et il les aime de la même ardeur. Les petits, les grands, les pauvres, les riches, les justes, les pécheurs, les délaissés, les abandonnés du monde, qui a-t-il oublié ? Qui n'a-t-il pas aimé tendrement, ardemment ? Quel être s'est trouvé ou trop souillé pour ce cœur si pur, ou trop vulgaire pour ce cœur si noble, ou trop grand pour ce cœur si humble, ou trop petit pour ce cœur sublime ? Il semble même que cette immensité ne lui suffit pas, et on saisit dans ses paroles, dans ses prières, des élans d'amour avec lesquels il embrasse toutes les créatures et des mondes même qui nous sont inconnus.

Et, avec un tel cœur, une pureté que je n'ose pas appeler angélique, car ce serait trop peu dire. Il vit au milieu du monde, à la table des pécheurs. Il voit à ses pieds toutes les faiblesses ; et jamais, je ne dis pas l'ombre d'un doute dans une conscience honnête, mais l'ombre d'un outrage sur les lèvres infâmes n'est montée jusqu'à lui. On a tout attaqué, excepté la pureté de cet être céleste. Et comme s'il fallait que ce cœur, si aimant et si pur, eût une auréole unique, il a fait une foule de cœurs à son image, cœurs de vierges, aimants et purs comme lui.

Mais voici qui achève sa beauté. Au lieu de se présenter au

monde avec cette tristesse qui faisait dire si mélancoliquement à Pascal : " La plus grande infirmité de l'homme, c'est de pouvoir si peu pour ceux qu'on aime ! " il se présente, au contraire, avec une contenance sereine, avec la pleine certitude de guérir, consoler, sauver, béatifier tous ceux qu'il aime. *Venez à moi, s'écrie-t-il, vous tous qui êtes fatigués, et je vous soulagerai, et vous trouverez du repos pour vos âmes.* Heureux cœur qui peut prononcer une telle parole ! Hélas ! nous n'oserions pas le dire à un père, à un ami, à des enfants, et il l'a dite au monde entier ! *Si quelqu'un a soif, s'écrie-t-il, qu'il vienne à moi et qu'il boive !* Soif de bonheur, soif de consolation, soif de sainteté, soif de paix, il ne distingue pas. Son grand cœur, qui se sent capable de réaliser tous ses rêves, s'enhardit en avançant. *Que votre cœur ne se trouble pas ; je vous apporte la paix, une paix que le monde ne donne pas, une paix qui surpasse tout sentiment.* Et non seulement la paix, mais la joie : *Voici que vous allez être inondés d'une joie parfaite ; vos tristesses elles-mêmes vont se changer en joie.* Heureux, je le répète, qui peut parler ainsi à ceux qu'il aime, qui peut leur offrir autre chose que des désirs impuissants ou des larmes stériles ! Mais quelle grandeur suppose un tel langage ! Et, à moins d'y reconnaître avec tristesse les illusions d'une noble et généreuse nature, il faut y saluer avec admiration un cœur d'homme sans doute, mais un cœur unique, au travers duquel on aperçoit comme une évidente transpiration de la divinité.

#### BEAUTÉ DE LA PHYSIONOMIE DE JÉSUS.

On nous permettra de nous arrêter un instant, en présence du personnage extraordinaire qui venait d'apparaître en Judée, et dont la physionomie prenait chaque jour une plus ravissante beauté. Nul portrait de lui ne nous a été conservé. Nulle description un peu authentique ne permet de savoir quelle était, à cet âge de trente ans, la royale physionomie du Fils de l'homme. Mais si, parmi nous, toute âme qui est vraiment grande apparaît, pour ainsi dire, sur le visage et en transfigure les traits, si, à mesure que nous devenons plus parfaits, il se reflète sur notre front une beauté surnaturelle qui émeut, que devait-ce être de cette physionomie où apparaissait la plus grande âme qui fut jamais, de ce regard où brillait la majesté dans l'humilité et la douceur dans la force, de ces lèvres où

respirait la bonté ? Ce qui frappait en lui à ce premier moment, c'était, avec une intelligence supérieure, servie par une parole simple, populaire, sublime, avec une puissance miraculeuse qui coulait de ses mains sans efforts, c'était, dis-je, un cœur incomparable. Il aimait comme on ne savait plus aimer, comme personne n'avait jamais aimé : avec une chaste tendresse, une élévation, une force, une profondeur, une fidélité merveilleuse. Il ne pouvait voir une douleur sans s'attendrir ; et les peines du cœur, en particulier, lui arrachaient toujours une larme et un miracle. Sa pureté, sa modestie, sa réserve étaient singulières. Et cependant il voulait être aimé. Rien n'était plus fort que son cœur, mais rien n'était plus délicat ni plus tendre. Toutes les nuances de l'affection s'y laissaient voir. Dès les premiers jours, dans cette foule de jeunes gens et d'hommes enthousiasmés de sa parole, il en avait choisi quelques-uns auxquels il avait dit : " Vous, vous serez mes amis. " Et parmi ces douze, il y en avait trois ou quatre vers lesquels inclinait davantage son cœur, et parmi ceux-là mêmes, un qui semble avoir eu dans son affection une part unique.

Ses rapports avec les femmes étaient d'une beauté parfaite. Elles se pressaient autour de lui ; elles se suspendaient à ses lèvres, charmées, attendries, émues. Il leur inspirait un respect tendre, une admiration confiante ; et la reconnaissance grossissait à chaque instant leurs rangs. Jésus les accueillait avec la bonté, le détachement, le désintéressement, la virginale tendresse d'un être supérieur. " Il n'y a, dit M. Guizot, dans ses rapports avec les femmes qui l'approchent, pas la moindre trace de l'homme, et nulle part le Dieu ne se manifeste avec plus de charme et de pureté. "

Là même cependant il y a des prédilections. Dans ce cœur blessé d'un amour qui embrassait toutes les âmes, toutes n'avaient pas le même rang, et on aperçoit dès le premier jour un petit groupe de femmes qui lui est particulièrement cher. Elles le nourrissaient de leurs biens ; elles le consolait de leur dévouement ; elles le suivaient partout. Nous les trouverons à la croix et au tombeau, fidèles à un amour qui était trop élevé pour ne pas grandir encore avec les douleurs de celui qu'elles aimaient. On ne sait pas le nom de toutes, mais les principales sont connues : Susanne, que l'on croit être la jeune fille dont Jésus bénit les noces à Cana ; Jeanne, l'épouse de l'employé royal de Capharnaüm, la mère de ce jeune homme qui se mourait et que Jésus avait guéri : Salomé, la mère

de saint Jean, le disciple bien-aimé ; Marie-Madeleine enfin, dont nous venons de raconter la conversion, plus aimée que toutes, plus digne de l'être, parce qu'elle aimait davantage ; sa reconnaissance se mesurait à la grandeur des fautes qu'elle avait commises et du pardon qu'elle avait reçu.

Mais ce qui achevait de révéler le vraie physionomie de Jésus, la royale beauté de son cœur, c'était la foule des enfants qui se pressaient autour de lui. Nul regard ne discerne mieux le cœur de l'homme que le regard d'un enfant. Dans un cercle de vingt personnes, il a vite découvert celle qui aime le plus et qui aime le mieux, et il est bientôt sur ses genoux. C'est ce qu'on voyait autour de Jésus. Les enfants accouraient par troupes. Ils l'entouraient, ils tâchaient de percer la foule. On voyait leurs petites têtes blondes se montrer toujours au premier rang. Souvent ils couraient devant lui, allaient, venaient en si grand nombre, avec l'élan, et la naïveté, et quelquefois l'indiscrétion de leur âge, que les disciples en étaient fatigués et les chassaient avec menaces ; Jésus, jamais. Il réprimandait même ses disciples : " Laissez, disait-il, ces petits enfants venir à moi. Ne les éloignez pas ; car, ajoutait-il, le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur ressemblent." Et, s'approchant d'eux, il les regardait avec amour, leur faisait de douces caresses, et déposait toujours sur leur front un baiser. Les mères, ravies de tant de bonté, lui apportaient jusqu'aux petits enfants qu'elles allaitaient encore, et le suppliaient de vouloir bien les bénir et leur imposer les mains ; ce qu'il ne refusait jamais. Nous en verrons dans la suite des preuves charmantes.

Ainsi il s'en allait escorté de foules immenses, où il y avait plus de pauvres, de malades et de malheureux que de riches ; pressé par les mères qui tenaient leurs nourrissons sur leurs bras ; précédé par des bandes de petits enfants qui couraient joyeux devant lui et mêlaient leurs cris aux acclamations du peuple. Si quelques pharisiens, drapés fièrement dans leurs manteaux, fronçaient le sourcil, on n'y faisait pas encore attention. L'enthousiasme était universel.

Alphonse Declair.



## LES LUMIERES DU BOULANGER

---

**L**ORSQUE vous irez à Venise, ami lecteur, entrez dans la ville par l'extrémité du grand canal, ou par l'embranchement du Cannareggio ; débarquez à la Piazzetta au pied de la colonne du Lion ; retournez-vous pour jouir d'un merveilleux spectacle. Devant vous les eaux de la lagune, au loin la ceinture verdoyante des îles, à gauche le palais ducal, à droite la colonnade de Sansovino. Quand vous aurez vu le soleil disparaître, en teignant d'un flot de pourpre et d'or les marbres des palais, restez sur cette place, regardez aux flancs de Saint-Marc, à la hauteur de la balustrade ; devant la madone en mosaïque, vous verrez deux petites lumières qui, dans la nuit, paraissent des étoiles, et sont comme deux phares qu'en venant du large on voit briller au fond de la Piazzetta.

Par ces nuits quasi-orientales où je restais rêveur, sous ce ciel si pur, je cherchais en vain quelle pouvait être la signification de ces deux feux qui brillent chaque soir, pour ne s'éteindre qu'aux premiers rayons du jour. Évidemment il y avait là une de ces légendes de mort ou d'amour qui font frissonner les cœurs de ces belles filles vénitiennes que l'on croirait descendues d'un tableau du Tintoret ou de Paul Véronèse.

Elle devait exister, cette légende, et je pensais que celui-là seul qui pouvait me la faire connaître était un vieux pêcheur, très instruit pour sa condition, et chez lequel j'avais passé quelques semaines à Chioggia. C'était un brave homme assez original, un vieux Vénitien des anciens jours. Je me décidai donc à quitter Venise, et j'allai de nouveau passer de charmantes heures chez mon ami Beppo, qui, ravi de me revoir, voulut bien se laisser attendrir ; et un beau soir, en regardant le soleil disparaître à l'horizon, pendant que la vieille Betta accommodait les poissons frits et la polenta, voici comment en son joli dialecte chioggiote me parla le vieux Beppo :

“ Si vous êtes émerveillé aujourd’hui à la vue de notre Piazzetta, quel spectacle ne devait-elle pas offrir lorsque la foule qui s’y pressait comme aujourd’hui était revêtue de somptueux costumes aux couleurs brillantes ! Là se rencontraient les élégants se disant le dernier sonnet du poète favori, tout en coudoyant l’ambassadeur turc, ou le marchand persan. À notre époque, le spectacle est certes moins brillant ; car, sauf quelques rares marchands orientaux, on n’y voit plus que les sombres costumes que portent les nombreux voyageurs qui visitent notre antique capitale. La lagune n’est presque plus sillonnée par ces belles barques de pêcheurs aux voiles colorées, depuis le citron verdâtre jusqu’à l’orange écarlate. En effet, les barcarols qui jadis venaient apporter dans la ville le produit de leur pêche, n’arrivent plus amarrer leurs barques dans le grand canal. Avec la retraite des pêcheurs, nous avons moins de pittoresque, et nos vieilles légendes s’en vont comme le brouillard du matin que dissipe les premiers rayons du soleil. Malgré cela, quelques-unes nous restent encore, et celle qui semble si vivement vous intéresser, quoique déjà lointaine, nous a été transmise comme une triste preuve que parfois la justice des hommes peut se tromper.

“ Si vous le permettez, monsieur, ma vieille Betta va nous apporter un verre de cet excellent vin de Chypre que vous savez si bien apprécier, et en attendant que notre souper soit prêt, je vais vous narrer cette histoire, que jadis mon aïeul nous racontait, et que, les yeux grands ouverts, mes frères et moi nous écoutions toujours avec un nouvel intérêt. ”

Je traduis de mon mieux le récit pittoresque de Beppo ; mais j’avoue que je suis loin de son langage vibrant et passionné.

## I

Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sous le dogat d’Andréa Contarini, vivait à Venise un vieux pêcheur qui pour tout bien n’avait que sa barque et un trésor merveilleux, sous les traits d’une belle fille de seize ans, à la chevelure fauve et aux yeux de velours. Cette magnifique créature était tout ce qui lui restait de sa nombreuse famille : aussi, avec quel culte le vieillard aimait-il ce dernier enfant que le ciel lui avait laissé comme une consolation à ses souffrances, comme un espoir pour ses vieux jours.

Certainement Annunziata était une des plus belles filles de Venise ; et lorsqu'elle accompagnait son grand-père le vieux Marcello sur sa barque de pêche, à travers les brumes du soir, on eût plutôt dit la déesse de la mer que la fille d'un simple barcarol. Il ne faut donc pas s'étonner si l'amour qui pousse si vite sous notre ciel d'Orient avait déjà touché le cœur de la belle Vénitienne, et qu'à seize ans Annunziata ait donné son âme, non pas à un de ces brillants seigneurs qui courtisent la beauté pour la jouissance d'un jour, mais à un beau et robuste garçon d'une condition obscure. Tous deux jeunes, beaux, remplis de courage, s'aimaient de cet amour de la vingtième année pour lequel il n'y a pas d'obstacle. Si Annunziata était la plus belle et la plus sage, Tonino était le plus brave et le plus estimé ; c'était un simple boulanger aimant son travail et, par-dessus tout, les beaux yeux de sa fiancée.

## II

Lorsque, à la fin d'une belle journée, le vieux pêcheur les emmenait à la lueur scintillante des étoiles faire une de ces promenades féériques sur les flots bleus des lagunes, la main dans la main, ils juraient de s'aimer toujours. Ces deux beaux jeunes gens goûtaient les ivresses infinies de deux cœurs jeunes et purs pour lesquels tout est amour. Encore un jour, et demain, le front courbé sur les dalles d'une obscure chapelle, le ministre du Dieu de bonté qui donne parfois joie et bonheur aux humbles, les bénira ; et l'enfant du pêcheur échangera l'anneau des fiançailles contre celui de l'épousée.

Les deux modestes demeures sont en fête. Les confréries sont venues apporter leur cadeau. Elle est remplie de fleurs, la cabane du grand-père, la fleur, cette parure du pauvre, qui parfume la maison et transforme la demeure du vieillard en un palais de fée. Qu'elle est heureuse notre Annunziata, quand, après le départ de ses compagnes, elle attend son Tonino ! Le voilà, et elle, radieuse, fait une prière au cher vieillard : encore une promenade. La nuit est belle et pure, un parfum printanier embaume l'air ; il se laisse séduire, le bon grand-père, et bientôt la barque disparaît au loin, se teintant du gris d'opale de cette claire nuit, et cette barque emporte avec elle, chose si rare ici-bas, trois êtres heureux qui vont conter leur bonheur aux étoiles.

## III

Comme un oiseau léger, l'embarcation glisse rapide et silencieuse sur le flot bleu. Cependant elles pâlisent, les chères confidentes, et bientôt poindra le jour ; il faut rentrer, s'arracher à la douce extase. Comme en un rêve délicieux, les heures se sont envolées ! Il est nuit encore lorsque l'on aborde aux marches de la Piazzetta. La nuit touche à sa fin, pas un promeneur, seul le sbire qui passe silencieux sous la colonnade du palais. La nuit est calme, l'ombre des murs, le silence. Mais qu'importe, le silence n'est-il pas une poésie délicieuse ! Un dernier regard à la barque emportant la blanche fiancée, puis tout s'éloigne et disparaît. Lui, ravi, joyeux, monte les degrés de pierre ; le voilà rentrant seul pour la dernière fois. Tout en avançant lentement comme ceux que la pensée absorbe, dans l'obscurité il voit à terre un objet qui brille d'un vif éclat, c'est la gaine d'un stylet ; il se baisse, la ramasse, cherche autour de lui, ne voit personne, le calme et la solitude l'environnent. Machinalement il passe le fourreau à sa ceinture et continue son chemin. Le malheureux n'a point vu dans l'ombre un cadavre à terre et des sbires à la recherche du meurtrier.

Derrière lui, Tonino entend des pas précipités, une vive lueur lui éclaire le visage, de robustes mains se posent sur ses épaules. Au nom de la Seigneurie, on l'arrête, lui si absolument innocent ; on l'accuse du meurtre qui vient d'être commis. Toute dénégation est inutile ! N'a-t-il pas sur lui la gaine du poignard qui vient d'être retiré sanglant de la blessure ? Et cet être qui tout à l'heure était plein de joie et d'espérance, se croit la proie d'un horrible cauchemar lorsque les lourdes portes de la prison retombent sur lui. Dors, pauvre Annunziata, que les songes heureux te bercent longtemps encore ; car ton réveil sera aussi terrible que ton rêve était doux.

## IV

Le jour s'est levé, un de ces jours de pure lumière comme notre printemps nous en donne parfois. Une transparente clarté inonde la maisonnette. La jeune fiancée se lève, ses compagnes sont déjà là, et tandis que les unes arrangent les boucles de sa fauve chevelure, les autres l'aident à vêtir la blanche robe de l'épousée. Une joyeuse impatience agite toute cette jeunesse. Au dehors la

bruyante corporation des pêcheurs se fait entendre ; tous pour ce jour de fête ont pavoisé leurs barques. L'heure s'avance, et Tonino n'arrive pas ! Peu à peu une sourde inquiétude envahit l'assemblée. Un malheur serait-il survenu ! La joie disparaît graduellement de tous ces gais visages, il faut absolument avoir des nouvelles. Un enfant est envoyé avec ordre de revenir promptement. Il se hâte, le petit messenger : enfin il arrive à la demeure du pauvre Tonino, et voit une grande foule rassemblée devant sa maison ; tous se demandent ce que peut être devenu le malheureux boulanger. Personne ne l'a vu : ses amis ont vainement cherché ! La seule nouvelle qui coïnciderait avec la disparition du jeune homme est que cette nuit un patricien a été assassiné, le fer était encore dans la blessure, et peu après, le meurtrier, qui portait encore la gaine du poignard, a été arrêté. On ne sait rien, et à Venise on ne devait rien savoir ! Ceux qui étaient sous les verrous ne devaient pas plus occuper les grands que le peuple. La Seigneurie n'a besoin ni de louange ni de blâme. Enfin l'enfant est de retour : c'est dans le plus profond silence qu'on l'écoute. A peine Annunziata a-t-elle entendu la sinistre nouvelle, qu'avec la prescience des cœurs qui aiment, elle a tout deviné. Elle sent bien que celui qu'on accuse, qui à l'heure même gît dans la profondeur des puits, est celui qu'elle aime, son cher fiancé. Mais ce n'est pas possible ! il faut pénétrer ces murs de pierre ! se jeter aux pieds de ces hommes, et leur dire : " C'est une erreur, mon Tonino n'est pas coupable ; regardez-nous, notre cœur n'est qu'amour, nous sommes si jeunes, notre pensée est loin de tous ces meurtres ! nous étions au seuil du bonheur ; vous voyez bien que vous vous trompez ; rendez la liberté à l'innocent, et cherchez le vrai coupable ! . . "

Pauvre enfant, rentre ta douleur, tu n'as rien à dire ; celui qui a franchi le seuil de ces portes n'en sort que la nuit, à la lueur du rouge fanal, lorsque, déjà rigide, son cadavre au fond de la sombre gondole est jeté dans les eaux profondes du canal Orfano.

## V

Bien triste est maintenant la cabane du vieux pêcheur. On sait le sort du pauvre Tonino ; Annunziata circule comme une ombre, son doux chant ne se fait plus entendre, ses yeux brillent

d'un feu sombre, plus grande chaque jour est sa pâleur ; cependant elle espère, et dans sa jeune âme elle croit à la justice des hommes !

Elle est arrivée, la nuit fatale du jugement. Qui reconnaîtrait le jeune et beau boulanger dans cet être pâle et maigre, aux yeux hagards ? Depuis des jours, le malheureux s'est débattu contre la vérité. Est-ce un horrible rêve ? Conduit par deux sbires, Tonino entre dans la salle du conseil. L'instruction du procès sera rapide, toutes les charges accablent le prévenu ! N'a-t-il pas été arrêté à quelques pas de la victime, ayant laissé l'arme dans la blessure, et portant encore la gaine révélatrice ! L'interrogatoire sera court, toutes les preuves sont contre lui. . . Le malheureux est condamné à mort. Demain son corps, privé de sépulture, doit être jeté au fond du noir canal.

## VI

De tant de joie et d'espérance, il ne reste qu'un pauvre vieillard et une pâle et triste enfant. Il est de grandes douleurs où la raison finit par sombrer. Quand Annunziata apprit le terrible jugement qui lui enlevait son amour, sa jeunesse, et brisait son avenir, ses beaux yeux qui ne pouvaient plus pleurer s'ouvrirent plus grands encore, le sourire de la démence vint errer sur ses lèvres ; Annunziata était folle ! de cette folie qui ne veut pas croire au malheur ; pour elle Tonino n'est pas mort, non ! il va venir ; ces fleurs sont pour lui, ces fleurs qu'elle offre à ces grandes dames, à ces magnifiques seigneurs, leur demandant si bientôt son fiancé reviendra. Et tous la regardent avec une miséricordieuse pitié, quand, si blanche et si transparente, elle erre dans les groupes comme une ombre. Elle attend le retour de celui qu'elle a tant aimé ! . .

## VII

Quelques années après la condamnation du boulanger, une étrange révélation vint jeter une vive lumière sur cette triste cause. Un célèbre bandit fut pris ; d'une audace et d'un courage inouïs, il avait rempli Venise de ses forfaits et avait toujours déjoué la vigilance des sbires ; après le meurtre commis, il s'évanouissait comme une ombre. Inutile de le soumettre à la torture ! Avec un incroyable cynisme, il faisait le récit de ses atrocités sans exprimer

aucun repentir. La Seigneurie ne pouvait croire qu'un pareil criminel eût si longtemps échappé au supplice. . .

Depuis plusieurs jours, il promettait la révélation d'un crime encore plus affreux que les autres, puisqu'il affirmait que les juges eux-mêmes étaient compromis. On attend avec anxiété, car le jugement prononcé, cet homme devait, avant de marcher à la mort, révéler ce mystérieux crime. . .

La population se presse aux abords du palais. Dans la salle du conseil un pénible et lourd silence comme ceux qui précèdent les grands événements. Le prisonnier est introduit, une fière assurance dans les yeux, un pli de dédain aux lèvres, il entend sa condamnation sans faiblir : puis, promenant un regard ferme sur l'assemblée, il avoue que lui seul était coupable du crime dont on avait chargé Tonino. Cette révélation du dernier moment fut terrible : les magistrats coupables de cette condamnation arbitraire furent arrêtés et traduits devant le conseil des Trois ; après un long et minutieux jugement, condamnés à mort, et leurs biens confisqués pour faire dire une messe annuelle pour le repos de l'âme de leur victime et une rente destinée à l'entretien de ces deux lumières qui chaque nuit s'allument sur le flanc de la basilique ; mais cela ne parut pas un memento suffisant, car ils créèrent une fonction spéciale pour un magistrat qui devait assister aux procédures, recherchant les moindres doutes en faveur de l'inculpé. Dès lors, quand ce nouveau fonctionnaire trouvait matière à placer son veto, il se levait pour dire aux juges : *Souvenez-vous du boulanger*. Alors l'arrêt devait être cassé, et le procès absolument révisé. . .

Beppo ne parlait plus que j'écoutais encore ! . . Cette nuit-là même je voulus rentrer à Venise, et de loin, en voyant les deux pâles lumières de Saint-Marc, je disais aussi : *Souviens-toi du boulanger !*

A. de Lètre.



## LE MINISTÈRE ECCLESIASTIQUE DANS LES PREMIERS SIÈCLES

(Suite)

4. *L'extrême-onction* était conférée aux malades dans les premiers siècles comme elle l'est maintenant ; car les premiers chrétiens connaissaient l'existence, la nature et les effets de ce sacrement aussi bien que nous.

Saint Jacques suppose ou plutôt dit expressément que plusieurs prêtres concouraient à administrer l'extrême-onction. Cette pratique s'est conservée en Orient, où plusieurs prêtres se rendent en général auprès des malades pour leur conférer ensemble ce sacrement. Il paraît que la même discipline a existé à l'origine en Occident, et que même elle s'y est conservée longtemps. Ainsi le moine d'Angoulême rapporte que Charlemagne fut oint dans sa dernière maladie par plusieurs évêques (1).

Le sacrement d'extrême-onction était ordinairement conféré non point par l'évêque, mais par les prêtres ; à défaut d'autres preuves, l'impossibilité de la pratique contraire suffirait pour nous en donner la certitude.

5. Les funérailles se sont célébrées dès l'origine avec beaucoup de religion. On peut lire, à l'appui de cette thèse, les témoignages que cite Baronius (2).

L'Église, en effet, a toujours traité avec un grand respect le corps des chrétiens, sanctifié par l'eau du baptême et par la chair même du Verbe incarné. Ce respect l'a portée à interdire à ses enfants l'usage grec et romain de la crémation et à remettre en vigueur l'antique et vénérable coutume de l'inhumation. Il lui a fait creuser sous le sol ces immenses catacombes que l'univers entier admirera jusqu'à la fin du monde. Il lui a inspiré à l'origine l'institution des *fossorés*, qui, d'après de grands auteurs, ont appartenu aux ordres

(1) MARTÈNE, *De ant. Eccl. rit.*, l. I., c. VII, a: II., 3.

(2) An. 34, m. 304 et suiv.



inférieurs du clergé et qui avaient la charge de tout ce qui regarde la sépulture des chrétiens. Les Papes eux-mêmes, chargés de présider aux destinées de l'Église universelle, ne dédaignèrent pas de remplir les humbles mais saintes fonctions des *fossores*. Saint Eutychien, d'après le témoignage du *Liber Pontificalis*, ensevelit, pendant les huit années de son règne, 342 martyrs de ses propres mains : *Hic temporibus suis per loca diversa 342 martyres manibus suis sepelivit*. Saint Damase est célèbre parmi les savants par ses inscriptions sur les tombeaux des martyrs. Saint Sixte III voulut ensevelir de ses propres mains le corps de Bassus, qui lui avait disputé la chaire pontificale et avait excité un schisme contre lui : *Cum intraminibus et aromatibus manibus suis tractans recondidit et sepelivit ad B. Petrum Apostolum in cubiculo parentum ejus. (Lib. Pontif.)* Il a fait établir plus tard d'autres confréries du même genre favorisées de nombreux privilèges par les empereurs et les princes.

Les constitutions apostoliques prescrivent de n'ensevelir les fidèles que trois jours après la mort (1). Pendant trois jours, même pour les enfants, des prières continuelles étaient faites auprès du corps par les clercs, les parents et la masse du peuple chrétien (2).

Le troisième jour, le corps était conduit par les ministres sacrés au cimetière. Là, l'évêque accomplissait les derniers rites funèbres, dont le principal consistait dans une prière que les constitutions apostoliques appellent *sacratissimam* et qui était sans doute l'offrande elle-même du sacrifice ecclésiastique (3). Après la célébration de la liturgie l'évêque et les prêtres, d'après le même document, donnaient aux défunts le baiser de paix, puis le corps était confié à la terre.

D'innombrables témoignages de l'antiquité ecclésiastique nous apprennent qu'on portait aux funérailles des cierges et qu'on y chantait des psaumes. Après que la paix eut été donnée à l'Église, la croix y parut.

Le peuple chrétien y assistait. Excepté dans les moments de grande persécution, les funérailles se célébraient avec pompe ; nous voyons même les plus grands honneurs rendus à saint Étienne

(1) Lib. VIII, 42 ; LABBE, t. I, 505.

(2) Cf. *Epist.* CLVIII, 2 ; inter opp. S. Aug. ; *Patr. lat.*, t. XXXIII, 694.

(3) Et redemptionis sacramenta tertio die obtulimus. *Ibid.*

et à saint Cyprien dans le feu de la persécution. Saint Grégoire de Nysse nous peint les prêtres et les autres clercs de l'Eglise avec les moines, les vierges, les veuves et le peuple tout entier, assistant aux funérailles de sa sœur sainte Macrine (1). Aux funérailles de sainte Paule, on vit tout un cortège d'évêques qui portaient des flambeaux et chantaient alternativement des psaumes en hébreu, en grec, en latin, en syriaque (2).

Dès la plus haute antiquité, on se mit à faire mémoire des morts à certains jours déterminés. Les constitutions apostoliques prescrivent de célébrer l'office divin le 3e jour après la mort, le 40e jour et le jour anniversaire ; elles prescrivent qu'en ces jours-là on fasse avec les biens du défunt quelques aumônes pour témoigner qu'on se souvient de lui (3).

Mais, ne l'oublions jamais, dans les premiers siècles l'évêque n'était pas un simple administrateur préposé à une circonscription et ne s'occupant que des intérêts généraux d'un diocèse. C'était le pasteur d'une église, nourrissant ses brebis de la parole divine, administrant lui-même les sacrements aux fidèles, appliqué quotidiennement au soin de son troupeau. Saint François de Sales voulait avoir un confessionnal dans sa cathédrale et y entendait tous les pénitents qui s'adressaient à lui ; ainsi étaient les évêques des premiers siècles, exerçant eux-mêmes toutes les fonctions ignorées à l'égard des fidèles de leur église.

D'autre part, l'évêque était entouré de ses prêtres, qui concélébraient avec lui et l'aidaient dans le ministère ecclésiastique, de ses diacres et de clercs inférieurs, qui étaient ses ministres tout ensemble et ses prêtres. L'évêque et son clergé formaient un collège unique, appliqué dans un accord parfait, sous la juridiction de l'évêque, au ministère quotidien d'une église. . . Qu'est l'évêque, dit un ancien, sinon le chef qui préside par une autorité souveraine, et imite, autant qu'un homme en est capable, le Christ de Dieu ? Et qu'est le presbytère, sinon un collège sacré, le sénat des conseillers et des assesseurs de l'évêque (4) ?” “ Les prêtres, répètent les

(1) *Vit. S. Macrin. ; Patr. gr.*, t. XLVI, 994.

(2) *Epist. CVIII, 29, Patr. lat.*, t. XXII, 904-5.

(3) *Lib. VIII, c. 42, LABBE*, t. I, 505.

(4) *Quid enim aliud est episcopus, quam is qui omni principatu et potestate superior est, et quod homini licet pro viribus imitator Christi Dei factus ? Quid vero sacerdotium aliud est quam sacer coetus, consilarii et assessores episcopi ?* Cf. *S. Ign. ad Magn. 6 ; ad Trall. 23 ; Patr. gr.*, t. V., 667,6758.

constitutions apostoliques, tiennent la place des apôtres, comme les conseillers de l'évêque et la couronne de l'Eglise ; car ils sont le conseil et le sénat de l'Eglise (2)." " Vous, ô évêque, et le corps de vos prêtres, dira en 1168 le pape Alexandre III, vous êtes un seul corps, dont vous êtes la tête et eux les membres (3). "

Dès les premiers temps de l'Eglise, certains prêtres furent détachés de la cité épiscopale et envoyés à des églises rurales. Mais le service des campagnes fut établi sur le modèle de celui de la ville ; le presbytère rural fut semblable au presbytère de la cité : il eut la même subordination à l'évêque, remplit les mêmes fonctions avec la même dépendance. Toute la différence était que l'évêque dont il dépendait et dans l'unité duquel il agissait, ne paraissait au milieu de lui que de loin en loin, tandis qu'il était habituellement présent au sein du presbytère de la cité.

#### IV. EXERCICE DE LA CHARITÉ CORPORELLE.

Saint Justin, Tertullien et d'autres Pères nous parlent souvent de la charité avec laquelle les premiers chrétiens visitaient leurs frères malades, leur fournissaient tout ce qui leur était nécessaire, les exhortaient à la patience. Ils se montraient si généreux à l'égard des confesseurs renfermés dans les prisons, que, au témoignage de saint Augustin, on vit des hommes faire profession de la foi en Jésus-Christ pour se faire mettre en prison, " afin d'y ramasser de l'argent et d'y vivre dans les délices (4). "

" Au milieu du feu des persécutions, il y avait dans le sein de l'Eglise une administration organisée pour le soin des malades comme pour le soulagement de toutes les misères. Ce ministère était confié aux diaques pour les hommes (*Const. apost.*, liv. III, c. 19), et pour les femmes aux diaconesses, qui, au témoignage de saint Epiphane (*Expos. fid.*, c. XVII), rendaient aux personnes de leur sexe les services intimes qu'exigeaient leurs infirmités : *si opus fuerit balnei gratia aut visitationis aut inspectionis corporum.*

(2) *Apostolorum locum tenent, tanquam consiliarii episcopi et Ecclesie corona ; sunt enim consilium et senatus Ecclesie.* Lib. II, c. 28, *Patr. gr.*, t. II, 674.

(3) *Qualiter tu et fratres tui unum corpus sitis, ita quidem quod tu caput, et illi membra esse probantur.* *Decret.* l. III, tit. X, c. IV ; ed. FRIEDBERG, t. II, 502.

(4) *Brevic. collat. cum Donat.*, coll. tert. diei, c. XIII ; *Patr. lat.*, t. XLIII, 638

Les diacres et les diaconesses se mettaient chaque jour à la recherche de toutes les infortunes, et informaient l'évêque, qui, accompagné d'un prêtre, visitait à son tour et tous les jours les malades et les nécessiteux de tout genre. Cette discipline nous est révélée par saint Augustin (*De civit. Dei*, l. XXII, c. 8) (1), par les constitutions apostoliques (2) et par d'autres monuments de l'antiquité. " Il est de votre office de visiter les malades, " écrit saint Jérôme au prêtre Népotien (3). Saint Pie Ier écrit à saint Juste de Vienne : " Visitez les prisons des saints, pour que personne ne soit tiède dans la foi (4)." Saint Cyprien craint que l'ardeur des fidèles à visiter les confesseurs dans les prisons n'excite l'attention et ne provoque les rigueurs des persécuteurs. " Il ne faut point se rendre dans les prisons, dit-il, par troupes et en multitude, mais il est besoin d'agir avec précaution : que les prêtres qui s'y rendent pour offrir les divins mystères y aillent à tour de rôle chaque fois avec un diacre différent, parce que le changement des personnes et la succession des visiteurs excite moins l'envie (5)."

Mais non seulement les clercs des anciens siècles visitaient et soignaient les malades et les prisonniers, il faut dire encore qu'ils conseillaient et servaient les orphelins, les vieillards, les pauvres. Il faut observer surtout, peut-être, que toutes les églises possédaient des hospices ouverts aux étrangers, et que même la maison de l'évêque et des prêtres était le plus souvent comme une hôtellerie perpétuelle.

Saint Paul recommande à tous les fidèles " d'être toujours prêts à donner l'hospitalité (6), " de " ne pas négliger l'hospitalité, car en l'exerçant quelques-uns ont mérité de recevoir les anges eux-mêmes. (7)."

(1) MARTIGNY, *Dict. des antiq. chrét.*, art. *Hôpitaux*.

(2) Lib. IV, c. 2; LABBE, t. I, 325, etc.

(3) Officii tui est visitare languentes. *Epist. LII, ad Nepot.*, 15; *Patr. lat.*, t. XXII, 538.

(4) LABBE, t. I, 577.

(5) Tamen caute hoc et non glomeratim nec per multitudinem simul junctam puto esse faciendum... Consulite ergo et providete, ut cum temperamento hoc agi tutius possit, ita ut presbyteri quoque qui illic apud confessores offerunt, singuli cum singulis diaconis per vices alternent... *Epist. IV*; *Patr. lat.*, t. IV, 231.

(6) ROM. XII, 13.

(7) HEBR. XIII, 2.

Saint Jean loue Gerius du soin avec lequel il recevait les chrétiens en voyage, et il présente cet office comme l'un des principaux exercices de la charité (1).” Saint Clément parle avec une sorte d'admiration de l'hospitalité exercée à Corinthe (2).” Tertullien compte l'hospitalité parmi les devoirs principaux qui résultent de la communion ecclésiastique (3). Mais c'est l'évêque qui, selon l'Apôtre, doit entre tous être hospitalier : *Oportet episcopum esse hospitem* (4). Au témoignage de saint Jérôme, les évêques exerçaient partout l'hospitalité avec une générosité qui faisait leur gloire (5). Saint Chrysostôme, dans l'éloge qu'il fait de son évêque Flavien, ne croit pas pouvoir mieux le louer qu'en racontant son zèle à pratiquer l'hospitalité. “ La maison, dit-il, ne paraît lui avoir été laissée par ses ancêtres que pour servir aux étrangers et aux voyageurs. Tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, souffrent des tribulations, ceux qui se réunissent pour la défense de la vérité, trouvent dans cette maison une hospitalité empressée ; ils y reçoivent si bien tout ce qu'exigent leurs besoins et leur service, qu'on ne sait si elle doit être appelée la maison de l'évêque ou celle des passants. Mais non, elle est d'autant mieux la maison de l'évêque qu'elle est plus complètement à la disposition des étrangers ; car tout ce que nous avons est d'autant mieux à nous que nous l'avons en commun avec nos frères (6).”

Les constitutions apostoliques nous représentent un fidèle venant d'une église voisine et reçu dans l'église où il arrive. Il se présente d'abord à l'assemblée du peuple chrétien. Transcrivons les détails de l'auteur ; ils exhalent le parfum le plus pur de l'antiquité : “ Quod si frater aut soror ex alia parœcia advenerint, qui commenda-  
“ datitias offerant, diaconus quæ ad eos spectant probet, inquirens

(1) Carissime fideliter facis quidquid operaris in fratres, et hoc in peregrinos... Nos ergo debemus suscipere hujusmodi ut cooperatores simus veritatis, III JEAN, 5, 8.

(2) Quis... magnificentiam qua hospites excipere soletis, non celebravit? *Epist.* I ad Cor. c. 1; *Patr. gr.*, t. I, 207.

(3) Communicatio pacis, et appellatio fraternitatis et contesseratio hospitalitatis : quæ jura non alia ratio regit, quam ejusdem sacramenti una traditio. *De Priese.* xx; *Patr. lat.*, t. II, 32.

(4) I. TIM. III, 2 ; TIT. I, 8.

(5) *Epist.* LII, ad Nepot., 6 ; *Patr. lat.* t. XXII, 533.

(6) *Serm. I in Gen.* 4 ; *Patr. gr.*, t. LIV, 585-6.

“ an fideles sint, an Ecclesiæ filii, an a nulla hæresi contaminati ; et  
 “ rursum an illa nupta vel vidua sit ; atque ita, cognito eorum  
 “ statu, quod vere credant, et in Domini religione cum Ecclesia  
 “ concordent, deducat singulos ad congruum eis locum. Si autem  
 “ presbyter ex parœcia advenerit, excipiat a presbyteris in com-  
 “ munitatem ; et si diaconus, a diaconis ; si vero episcopus, cum  
 “ episcopo sedeat, a quo parem honorem obtinebit ; rogabisque eum,  
 “ o episcope, ut populum alloquatur in sermone doctrinæ ; peregri-  
 “ norum enim cohortatio et admonitio acceptissima et utilissima  
 “ est. . . . Quod si, dum sedetur, vir quispiam superveniat honestus,  
 “ et in seculo clarus, sive alterius sive ejusdem regionis, tu, episcope,  
 “ dum de Deo sermonem habes ad plebem, aut dum audis eum qui  
 “ psallit vel legit, ne per acceptionem personæ relinquo verbi  
 “ ministerium, ut illi locum inter primas sedes constituas ; verum  
 “ quietus mane, nec interrompe sermonem tuum vel auditionem ;  
 “ fratres vero eum per diaconos recipiant. . . . Cum autem pauper,  
 “ vel ignobilis, vel peregrinus, isque senex aut juvenis, intervenerit,  
 “ sedibus occupatis, iis quoque diaconus ex toto corde locum faciet,  
 “ ut non gratificatio ejus homines spectet, sed Deo acceptum fiat  
 “ ministerium ejus. Idem et servet diaconissa, in advenientibus  
 “ mulieribus, sive pauperibus sive divitibus (1).”

Les hôtes étaient ensuite conduits dans les hospices de l'église, ou dans des maisons privées.

Saint Grégoire de Nazianze, dans ses adieux à l'église de Constantinople, salue “ ces maisons sacrées qui entourent l'église et qui présentent comme le spectacle d'une ville au milieu de la ville, ces hospices destinés aux étrangers et au Christ (2).” Le IV<sup>e</sup> concile de Carthage, en 398, ordonne qu'il y ait toujours un hospice près de l'église (3). Les canons arabiques, ces témoins authentiques des anciennes traditions des églises d'Orient, ordonnent “ qu'il y ait dans toutes les cités une maison spéciale pour les étrangers, les

(1) Lib. II, c. LVIII ; *Patr. gr.*, t. I, 738-12.

(2) Alia etiam quamdam urbis partem, quasi vincula quædam et compages ac propinqua loca complectentes..... Domus hospitales et Christi amantes, in firmitatis meæ adjutrices. *Orat. XLII*, 26 ; *Patr. gr.*, t. XXXVI, 490-1.

(3) Ut episcopus non longe ab ecclesia hospitium habeat. Can. 14 ; LABBE, t. II, 1201.

infirmes et les pauvres, appelée *xenodochium* ou *hospice des étrangers* (1).

Nous savons combien la tenue des conciles était fréquente dans l'antiquité. Or les évêques et ceux qui les accompagnaient étaient le plus souvent logés dans la maison de l'évêque et dans les hospices voisins. C'est pourquoi le III<sup>e</sup> concile de Carthage, afin de rendre la tenue des conciles moins onéreuse pour l'évêque qui donne l'hospitalité à ses frères, prescrit : " Ad quod (concilium singulis quibusque annis) omnes provinciæ quæ primas sedes habent, de conciliis suis ternos legatos mittant, ut et minus invidiosi, minusque hospitibus sumptuosi conventus plena possit esse auctoritas (2)."

Les évêques des grandes villes comme ceux des plus petites ne s'en remettaient pas à des subalternes du soin de recevoir et de servir les hôtes. Le pèlerin visite encore aujourd'hui sur le mont Coelius l'hospice où saint Grégoire le Grand, sur une table vénérée de siècle en siècle, servait tous les jours un repas à douze pauvres. Ciampini a donné " le plan de l'hospice qui était annexé à l'ancienne Vaticane et où les papes, à l'exemple de saint Grégoire le Grand, continuèrent pendant longtemps de donner l'hospitalité aux pèlerins (3)." Saint Augustin faisait asseoir à sa table les étrangers et les pauvres. Saint Jérôme recommande à Népotien de tenir sa table ouverte aux pauvres et aux passants, afin de mériter d'avoir Jésus-Christ pour hôte (4).

A Constantinople, d'après ce que nous venons d'entendre dire à saint Grégoire de Nazianze, les hospices de l'église étaient immenses au IV<sup>e</sup> siècle, puisqu'ils formaient " comme une ville au milieu de la ville."

Saint Jean Chrysostôme, raconte Pallade, fit une révision sévère de toutes les dépenses de l'église, retrancha toutes celles qui lui

(1) Ut sit in omnibus civitatibus locus separatus peregrinis, infirmis et pauperibus, qui vocetur xenodochium, id est, hospitium perigrinorum. Cap. lxx ; LABBE, t. II, 313-4.

(2) Can. 2 ; LABBE, t. II, 1167. Un commentateur, Gabriel de l'Aubespine, ajoute l'observation suivante : Quacumque incedebant hospites habebantur ab aliis episcopis, qui ne in faciendis sumptibus nimium gravarentur, cavetur hoc canone. *Ibid*, 1185.

(3) MARTIGNY, *Dict. des antiq. chrét.*, art. *Hôpitaux*.

(4) POSSID., c. xxiii ; *Patr. lat.*, t. XXXII, 52.

parurent superflues, supprima tout faste dans la maison de l'évêque, ne souffrit plus la magnificence qu'au service des infirmes, et construisit plusieurs hospices nouveaux. " Il y plaça deux de ses prêtres les plus distingués par leur religion, des médecins, des cuisiniers, des servants libres des engagements du mariage, qui fussent tout entiers appliqués au soin des hôtes et des malades, spécialement de ceux qui étaient affligés du mal appelé sacré (1)."

L'Eglise rendait sa charité à tous les malheureux. Saint Fabien compte 3,000 pauvres nourris tous les jours par l'Eglise romaine. Saint Laurent présente au préfet de Rome la multitude des pauvres et des infirmes dont elle a la charge. L'Eglise nourrissait non seulement ses clercs, ses vierges et ses veuves consacrées à Dieu, mais encore les vieillards, les orphelins et la multitude des indigents. Les textes de l'antiquité abondent sur les saintes profusions de l'Eglise envers les malheureux de toute nature.

L'évêque, dans l'exercice de la charité, se servait principalement du ministère des diacres. " Il faut, lisons-nous dans les constitutions apostoliques, que vous, diacres, vous visitiez tous ceux qui ont besoin d'être visités et que vous fassiez connaître à votre évêque les malheureux et les affligés. Ne rougissez point de servir les indigents, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui est venu, non pour être servi, mais pour servir (2)." A Rome, plus peut-être que dans toutes les autres églises, l'assistance des nécessiteux prit, dès le principe, un développement admirable. Saint Fabien, " d'après le *Liber Pontificalis*, partagea les quatorze régions de la ville entre les sept diacres, en assignant deux à chacun, pour qu'ils eussent soin des pauvres qui s'y trouvaient " (3).

(1) Transferri hanc magnificentiam ad infirmorum solatia præcipit... Nova quoque infirmorum receptacula construit, præficiens his duos ex sacerdotum numero religionis summæ viros, et medicos et coquos et ministros qui sine uxoribus essent, eis ad obsequium statuens ut adventantes hospites, morbo deprehensi, et eo maxime qui *sacer* appellatur, curarentur. *Pilad.*

(2) Oportet vos, diaconi, omnes visitetis quibus visitatione opus est, et de calamitosis et afflictis nuntiate episcopo vestro..... Ne vero pudeat ministrare egentibus, sicut D. N. J. C. non venit ut ei ministraretur, sed ut ministraret et daret animam suam redemptionem pro multis. Lib. III, c. XIX ; LABBE, t. I, 324.

(3) Hic regiones divisit diaconibus...Septem diaconos in urbe Roma per septem regiones civitatis, sicut a Patribus accipimus, habemus. V. BAR. an. 112, n. 9.



Chaque diacre devait tenir la liste des pauvres de sa région des veuves, des vierges, et de tous ceux qui étaient assistés par l'Eglise. Il était à leur égard le dispensateur des aumônes de l'Eglise. Il y eut de bonne heure dans chaque diocèse des hospices où étaient entretenus les pauvres, les orphelins, les vieillards, etc. A ces établissements étaient attachés des oratoires qui plus tard subsistèrent, alors que les hospices avaient disparu, et qui sont devenus les titres des cardinaux diacres.

Terminons ce paragraphe par deux ou trois observations.

L'exercice de la charité corporelle était regardé par le clergé comme une des fonctions de son ministère ; la maison de l'évêque, celles des prêtres et des autres clercs, celles des communautés ecclésiastiques avaient le plus souvent des hospices qui y étaient annexés ou même présentaient le caractère d'hospices ; l'évêque et ses clercs étaient les premiers serviteurs des malades, des pauvres et des étrangers. L'Eglise, en effet, ne formait qu'une seule communauté dont tous les biens, réunis en une masse indivise, servaient à entretenir non seulement son clergé, mais les vierges consacrées, les veuves, les orphelins et les indigents de toute espèce. L'évêque et les clercs, comme supérieurs de cette communauté, se trouvaient chargés de toutes les œuvres de la charité commune ; ils ne se contentaient pas de solliciter et de distribuer les aumônes, mais ils recevaient les étrangers et les malades et les servaient de leurs propres mains. Les laïques n'étaient point exclus de ce service ; au contraire, les vierges et les veuves de l'Eglise trouvaient un de leurs plus nobles emplois à laver, selon la parole des apôtres, les pieds des saints.

De pieux fidèles se dévouaient soit temporairement soit pour toujours aux soins des hôtes et des malades. Mais les clercs étaient les premiers chargés de ces grandes fonctions, tellement que quand Julien l'Apostat voulut organiser son sacerdoce païen sur le modèle du clergé chrétien, il prescrivit aux prêtres des idoles de déployer au soin des étrangers et des infirmes le même zèle que les ministres de Jésus-Christ. "L'exercice public de la charité," remarque un de nos contemporains qui a divinement écrit des anciennes institutions ecclésiastiques, était tellement uni à tout l'ordre des églises et s'attachait si inséparablement à la hiérarchie, que la demeure de l'évêque était, dit saint Isidore, par une sorte de droit inhérent à sa charge, "l'asile commun et le domicile des pauvres," et que les

maisons ecclésiastiques semblaient aussi bien destinées à ceux-ci qu'à l'habitation des clercs (1)."

Les hôpitaux qui, jusqu'au moyen âge, s'élevaient presque partout près des évêchés, des maisons canoniales, et des cathédrales, rappelaient ou plutôt continuaient ces hospices primitifs établis par les églises, régis et tenus par les clercs. Les chanoines réguliers ou les clercs réguliers qui, au moyen âge ou dans les temps modernes, se vouèrent au soin des malades, ne sortirent point de l'esprit propre à l'état ecclésiastique, mais ne firent que consacrer toute leur vie à un ministère qui, dans les premiers siècles, avait exercé la charité des clercs. Les instituteurs d'ordres, spécialement saint Ignace de Loyola, qui recommandèrent instamment à leurs disciples d'aller souvent dans les hôpitaux pour y soigner les infirmes, ne leur conseillèrent que ce qu'avaient pratiqué les anciens clercs. D'autre part, les congrégations laïques d'hommes et de femmes instituées en si grand nombre dans ces derniers siècles pour le soulagement de toutes les infortunes, peuvent être regardées comme les héritières de ces saintes femmes et de ces pieux laïques, qui, dans les hospices des premiers temps, aidaient les clercs dans l'exercice de la charité publique (2).

Enfin nous devons remarquer que dans les premiers siècles les hospices des églises n'étaient point ouverts seulement à une classe de nécessiteux, mais à tous, aux malades, aux vieillards, aux orphelins : c'étaient des maisons où les étrangers étaient reçus tout aussi bien que les infirmes : c'étaient des asiles pour les pauvres comme des hôpitaux pour les malades. Une multitude d'hospices ont conservé cette destination universelle jusqu'à la fin du moyen âge. On la retrouve encore dans les hôpitaux que possèdent les petits bourgs ou les villages de certains pays.

(1) D. GRÉA, *De l'Église et de sa divine constitution*, p. 462.

(2) V. D. GRÉA, *De l'Église....*, p. 464.

(A suivre.)

Dom Benoit  
Sup. du chan. rég. de l'In. Com.

## LES AMOUREUX DU LIVRE

---

**L** est une jouissance, un plaisir auquel nous ne pouvons nous livrer au Canada. De fait on ne peut se le procurer dans toute sa plénitude qu'à Paris. Je veux parler du plaisir de bouquiner. Jamais je n'oublierai les heures délicieuses que j'ai passées le long des quais, sur la place de l'Odéon ou sur la place Soufflot, pendant mes courts séjours à Paris. Là je coudoyais des délicats comme Prosper Blanchemain, François Fertiault et Paul Lacroix, surnommé le bibliophile Jacob. Je ne les connaissais pas alors, mais les voyant, jours après jours, à la même besogne, fouillant les cassettes des bouquinistes, j'eus la curiosité de demander leurs noms.

Ils se connaissent entre eux ces *Amoureux du Livre*, se réunissant souvent au siège de la société des bibliophiles. Nous allons leur demander de nous faire faire la connaissance de leurs confrères et, pendant qu'ils y seront, de nous dire les excentricités qu'engendre cette passion des livres lorsqu'on ne sait pas lui mettre un frein tout comme aux autres passions, même les plus nobles.

M. Blanchemain, en un fin sonnet, va nous présenter son ami M. Fertiault. A part la physionomie, ce portrait est d'ailleurs aussi bien le sien que celui de M. Lacroix ou de tous leurs amis qui ne poussent pas l'amour du livre jusqu'à la bibliomanie.

C'est lui ! Voilà ses yeux, où passe un vif éclair,  
Qui, pour voir de plus loin, se cachent de lunettes ;  
Sa barbe qui frissonne autour de ses pommettes,  
Son nez qui se dilate aux effluves de l'air.

Sur les quais, par les jours sombres, par le temps clair,  
De chaque bouquiniste il fouille les cassettes.  
Pour trouver un trésor sous des tas de sornettes  
Il a tout ce qu'il faut : le goût, le tact, le flair.

Alde le fait pâmer, Elzevier le rend ivre.  
Mais, s'il sait dénicher, il sait écrire un livre,  
Et ses vers délicats honorent le vélin.

Aussi pour son esprit est-ce une double fête,  
Lorsqu'il rentre au logis, bourse vide et cœur plein,  
Un bouquin sous le bras, un sonnet dans la tête !

Au premier rang parmi les bibliophiles contemporains, il faut placer Monseigneur Henri d'Orléans, le duc d'Aumale. De la terre d'exil il suivait toutes les éditions de luxe des libraires de sa patrie, et souscrivait le premier pour le plus bel exemplaire sur vélin, quel qu'en fût le prix.

Aussi sa collection faisait-elle l'envie des bibliophiles qui ont eu l'avantage de la voir. On raconte même qu'un grand dénicheur de livres rares, possédant lui-même une belle collection, fut pris d'un invincible désir de mettre le feu à sa bibliothèque après avoir visité celle de M. le duc.

M. Paul Lacroix, ce roi des bibliophiles de nos jours, apostrophant les livres, "cette expression vivante et durable de la pensée humaine," s'écrie : "Salut, vieux livres, quels que vous soyez, vous qui tapissez les parapets de la Seine, depuis la Grève jusqu'aux Tuileries, vous qui rivalisez avec les parfums du Marché-aux-Fleurs, vous qui changez de couleurs et de formes sous l'influence humide des brouillards de la rivière et sous les ardeurs du soleil de midi ; vous qui passez sans cesse de main en main avant de trouver un père adoptif ; vous qui reviendrez tôt ou tard à votre station en plein air, jusqu'à ce que vos ruines tombent pièce à pièce dans la hotte du chiffonnier ; salut, vieux livres, mes amis, mes consolateurs, mes plaisirs et mes espérances !

"Vieux livres, vous êtes la dernière passion de l'être intelligent : le cœur qui a cessé de battre à tous les amours retrouve encore pour vous un battement, et le feu sacré de la bibliomanie ne meurt qu'avec le bibliomane : l'âge n'a pas de glaces capables de refroidir cette passion."

C'est ce même bibliophile Jacob qui nous raconte, que se rendant un jour au déjeuner hebdomadaire offert aux bibliophiles par son ami Guilbert de Pixérécourt, il le trouva rogue et hargneux comme un dogue à qui on a retiré un os de la gueule : "Qu'avez-vous donc ? lui dis-je.—J'ai poussé aux enchères un volume que j'attendais depuis dix ans, reprit-il, et ce coquin de Bérard me l'a enlevé !" Bérard, le premier historiographe des Elzevier, était un des plus vieux amis de Pixérécourt. Bérard parut : "Vous osez venir, vous osez vous montrer ! lui cria Pixérécourt, en l'aper-

cevant. Vous qui m'avez volé un livre qui m'appartenait !— Quel livre ? demanda Bérard abasourdi.—Celui que vous avez acheté hier à la vente et que je voulais.—Eh ! mon ami, repartit doucement Bérard, si vous aviez mis 5 francs d'enchère, le livre vous restait. —Bon, bon ! interrompit le féroce Pixérécourt, votre mauvaise action ne vous profitera pas : vous en mourrez bientôt et j'achèterai le livre à votre vente après décès. Maintenant déjeunons et rappelez-vous que ce livre doit me revenir." Il disait vrai : Bérard mourut, et Pixérécourt acheta, triomphant, le volume qui lui avait échappé peu d'années auparavant. " Je l'ai ! disait-il, en nous le faisant admirer. Ce coquin de Bérard m'a empêché d'être heureux plus tôt."

Ce Pixérécourt était un mélodramaturge et un des bibliophiles les plus originaux. Il demeurait rue du Sentier, à Paris, et avait inscrit à l'entrée de sa bibliothèque ces vers significatifs :

Tel est le triste sort de tout livre prêté :  
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Il disait aussi du livre que " c'est un ami qui ne change jamais."

Bien autre était M. Prosper Blanchemain, qui nous raconte lui-même comment il devint l'ami de Turquety. " Notre commune passion pour les poètes du XVI<sup>e</sup> siècle fut l'origine de notre rapprochement. Turquety venait d'acquérir un livre rare, mais incomplet. Je possédais le même ouvrage, imparfait aussi, et nos deux exemplaires pouvaient se compléter l'un par l'autre. Instruit de cette circonstance, j'allai le voir pour lui proposer de tirer au sort à qui posséderait un exemplaire sans lacunes. Mais je me trouvai en présence d'un homme tellement bon, aimable et sympathique, que le désir de conclure un marché fut soudain remplacé par celui de gagner un ami. Quand je le quittai, les feuillets de mon livre avaient passé dans le sien." — Bravo ! voilà qui est plus noble.

Nous venons de constater combien la passion des livres, si on lui lâche la bride, peut porter aux excès. Et pourtant, qu'est-ce que la mauvaise humeur de Pixérécourt auprès de la férocité de ces bibliophiles espagnols qui se sont empoisonnés, égorgés l'un l'autre, pour la possession d'une édition rare, d'un exemplaire unique ?

Il est de ces *Amoureux du Livre* qui sont devenus fous, qui

même sont morts de douleur à la suite de la perte de leur bibliothèque. On cite parmi ces fous un célèbre professeur humaniste de Forlì, Codrus Urceus. Un jour, après avoir travaillé toute la nuit à la lueur de la lampe, dans sa bibliothèque, il sortit, sans avoir éteint cette lampe, qui devait le rappeler au travail : le feu prit à ses papiers et consuma tout ce qui était dans la chambre. Il accourut désespéré et furieux : il voulait se précipiter dans les flammes pour sauver ses livres : “ O Christ, s'écriait-il, quel grand crime ai-je donc commis ? Quel des tiens ai-je offensé, pour te laisser emporter contre moi à une haine si impitoyable ? ” Puis, il s'adressait à la sainte Vierge, en la suppliant d'éteindre l'incendie et en la menaçant d'aller se cacher dans les enfers. Ce fut dans une forêt qu'il se cacha pendant vingt-quatre heures ; quand la faim le ramena dans la ville, il se réfugia chez un menuisier, où il vécut, six mois durant, seul et sans livres. Quel supplice pour un savant, pour un lettré ! Sans livres !

N'était-ce pas pousser bien loin aussi l'amour des livres que de jouer ses jours pour les sauver, comme le fit en 1848, Motteley, ce bibliophile passionné et original dont la bibliothèque fut détruite dans le palais du Louvre, aux derniers soupirs de l'affreuse Commune de 1871. Heureusement qu'il avait alors cessé de vivre et ne fut pas témoin de ces actes de vandalisme. C'était le 24 février ; ces mêmes révolutionnaires avaient envahi le Palais-Royal et jetaient dans la cour du palais les livres de la bibliothèque pour en faire un feu de joie. Motteley accourt ; ce n'est plus un bibliophile ; c'est un lion, c'est un apôtre : “ Brûler des livres ! s'écrie-t-il, vous n'êtes pas des hommes, vous êtes des bêtes brutes ! Vous ne savez donc pas lire ? ” On s'empare de lui, on veut le coucher sur un bûcher de livres auxquels on a mis le feu. “ O Voltaire ! s'écrie Motteley, ce ne sont plus les parlements qui brûlent les livres, c'est le bon peuple de Paris ! ” L'invocation à Voltaire sauva Motteley et la bibliothèque du Palais-Royal.

Cependant quelques centaines de volumes avaient été brûlés, déchirés ou volés. Motteley errait autour des grilles du Palais-Royal, comme une ombre sur les bords du Styx ; il soupirait, il pleurait, il gémissait. Il vient s'adresser au concierge, qui est à peine remis des émotions de la journée : “ Monsieur, lui dit-il, je vous conjure de rendre un service éclatant à l'Etat. Allez voir dans la bibliothèque s'ils ont épargné le *Grand Perceforest*.—Le grand *Perce-*

*forest* ? répond la concierge. Ce monsieur-là ne demeurerait pas au Palais-Royal.—Si fait, monsieur ; seconde salle de la Bibliothèque, première armoire en entrant, rayon du bas, six volumes grand in-folio, imprimés sur vélin, avec miniatures, édition de Galliot du Pré, 1528. . . .—Au nom du ciel, monsieur, interrompit le concierge, retirez-vous ! On croira que vous êtes de la Maison du roi et l'on vous accusera de faire un complot. . . .—Oui, c'est un complot dans l'intérêt de la France, s'écrie Motteley avec exaltation : il s'agit de sauver le *Grand Perceforest*, cet exemplaire unique, qui provient de la bibliothèque du comte de Toulouse, LE PLUS BEAU LIVRE QUI EXISTE AU MONDE. . . .—Monsieur, de grâce ! On nous observe, réplique le concierge. On va nous faire un mauvais parti. N'est-ce pas vous qu'on voulait brûler vif, cette après-midi ?—Monsieur le concierge, dit solennellement Motteley, je vous somme de vous assurer si le *Grand Perceforest* est encore à sa place dans la Bibliothèque. C'est une affaire d'Etat. Depuis longtemps l'Angleterre convoite ce magnifique exemplaire. Allez donc dans la Bibliothèque, seconde salle, première armoire, à gauche, six volumes grand in-folio, portant au dos : *Perceforest*. Je vous rends responsable du sort de ce livre incomparable. Aidez-moi à le conserver, mon ami, et je vous promets la protection de l'illustre Arago." Le nom d'Arago produisit sur le concierge plus d'impression que les prières de Motteley. Il disparut pendant quelques instants, qui parurent des siècles à Motteley ; il revint bientôt, le sourire sur les lèvres, et dit à voix basse : " Oui, monsieur, il est là ! On n'y a pas touché. J'ai lu sur le dos des volumes : *Percefort*. Est-ce la même chose que *Perceforest* ?"

Motteley était dans le troisième ciel des bibliophiles : il avait oublié la révolution de Février et toutes ses horreurs, il répétait machinalement : *Perce, perce, perce forest*. Il se rend au siège du Gouvernement provisoire, dont les membres étaient réunis en conférence. Impossible de pénétrer dans la salle où se tenait la réunion. " Il faut, dit-il au chef des huissiers, il faut que je parle à M. Arago. Il s'agit d'une question des plus graves. Voici ma carte. J'ai l'honneur d'être connu de M. Arago. Il comprendra que si je le dérange, c'est pour une affaire d'intérêt public." Enfin la carte est remise ; Arago se décide à quitter un moment ses collègues, il arrive inquiet et préoccupé : " Illustre citoyen, s'écrie Motteley en lui serrant les mains, je viens vous apprendre avec

joie que le *Grand Perceforest* du Palais-Royal n'a été ni volé, ni détérioré, ni brûlé, grâce à Dieu ! Je vous supplie de donner des ordres pour qu'il soit mis en lieu de sûreté, car les agents de l'Angleterre sont peut-être déjà en campagne afin de nous enlever le plus beau des livres !"



#### UN PRODUIT INATTENDU

d'après un dessin à l'encre de Chine du Directeur de la REVUE

Ceux qui aiment les livres à ce point ne seront pas étonnés que leur perte puisse faire couler des larmes, comme au savant Brunck, qui ne pouvait se consoler d'avoir vu vendre les siens.—L'excellent abbé Gouget n'est-il pas mort de douleur d'avoir été obligé de mettre sa bibliothèque en vente ? de même Jacques Gopile, médecin du XVI<sup>e</sup> siècle, du pillage de la sienne ?



Citons encore Van Hulthem, qui, pour éviter la poussière et la fumée à ses livres, n'a jamais voulu de feu dans sa chambre. Par le rude hiver de 1825, il revenait du fond de la Hollande, ayant oublié son manteau et tenant sur ses genoux deux magnifiques volumes qu'il n'avait point voulu confier à ses malles.

\*  
\*  
\*

Il arrive quelquefois que les livres dans lesquels on est censé chercher la sagesse produisent au contraire la folie. Parmi les plus célèbres bibliomanes il n'est peut-être pas de figure plus caractéristique et plus originale que celle de ce A.-N.-H. Boulard, dont M. Fertault nous raconta la manie dans deux sonnets finement ciselés :

Chez lui.

Les meubles en sont pleins ; les tablettes en ploient :  
 Dans les coins, aux rebords, d'un et d'autre côté ;  
 Sur les in-octavo les in-douze s'asseoient ;  
 Des parquets aux plafonds les piles ont monté.

Vous allez aux fauteuils, les tomes vous renvoient.  
 Par monceaux, à tous pas, le trésor est jeté.  
 Les reflets du foyer sur l'or des dos flamboient ;  
 Pour en mettre un de plus, tel angle est amputé.

Et ce n'est point fini ! Chaque soir, le brave homme,  
 Bon dénicheur, rapporte un nouveau contingent.  
 Où donc mangera-t-il ? où fera-t-il son somme ?....

Beau souci !.....Des bouquins ! Cela seul est urgent.  
 —Hôte croissant, le Livre encombre son ménage,  
 Et sur son escalier l'amateur déménage.

Délogé.

Mais bah ! de la maison il est propriétaire.  
 Vous verrez qu'à la longue il trouvera moyen.  
 Un jour, il congédie son premier locataire,  
 Et remplit son logis d'une avalanche...Bien !

Le procédé n'est pas sans charme en son mystère.  
 Autre congé bientôt. Dès qu'il n'y reste rien,  
 Entre les murs conquis bondit le vieux notaire...  
 Tous les appartements regorgent de son bien.

Les volumes sont fiers, parbleu ! de ce partage.  
 Pour eux c'est un peu d'ordre ; ils sont logés, classés.  
 Lui, les suivant toujours, fuit d'étage en étage :

—“ Je m'en vais, leur dit-il, puisque vous me chassez.”  
 Et, mis hors, il subit le sort dur, dont l'accable  
 En ses invasions le bouquin implacable.

Les anecdotes abondent à propos de cet amasseur de livres. Beaucoup sont connues. Contentons-nous de dire, d'après le docteur Descuret, qu'à sa mort (arrivée le 6 mai 1825), il laissa près de six cent mille volumes. Après la vente qui en fut faite, les étalagistes de Paris se trouvèrent tellement encombrés, que, pendant *plusieurs années*, les livres d'occasion, et même certains bons livres courants, ne se vendirent plus que la moitié de leur valeur habituelle. Disons encore, en passant, qu'il avait une pièce pleine de livres immoraux et obscènes, dans laquelle on n'entraît jamais. Il les achetait pour les brûler.

Mary-Lafon le fait mourir d'une fluxion de poitrine qu'il gagna à descendre, tout en sueur, dans sa cave, pour y déposer un lot de livres qu'il venait d'acheter.

En fait de collectionneurs, après l'Antiquaire de Walter Scott, on pourrait citer Davalet, "cet autre entasseur furieux qui, certes, n'y allait pas de main morte, puisqu'il était parvenu à remplir, sans ordre et sans distinction d'objets, une caserne, depuis la cave jusqu'au grenier."

Mais Ruhier, mort il y a quelques années, ne lui cédait en rien. Il avait loué, près des fortifications de Paris, les vastes combles d'un magasin de fourrages,—l'idée du feu ne lui était pas venue!—et il y entassait tableaux, défroques, porcelaines, gravures et livres. Il amassa ainsi plus de quinze mille volumes. "Une singularité relative à ces livres, c'est que l'humidité en ayant détrem্পé les couvertures, le parquet était dissimulé sous une sorte de bouillie rougeâtre de plusieurs centimètres d'épaisseur, dans laquelle on enfonçait comme dans une purée épaisse de détritrus de reliures et de cartonnages. . . ." Il disait que le vin est "superflu," ne possédait aucun meuble autour de son grabat, et mourut de privations et de froid au milieu des "chers et muets témoins de ses joies discrètes."

Il prenait autrement soin de ses livres, ce riche amateur G. . . ., qui, ayant une grande pièce, et voulant y installer une belle bibliothèque, commença par faire poser des rayons. Il acheta ensuite des livres de tous formats et se mit à les installer. Il s'aperçut à ce moment que beaucoup étaient trop longs. La belle misère! . . . Il les fit rogner par le bas, à peu près un tiers de chaque volume, puis les fit recouvrir d'une splendide reliure. Les invalides dorés entrèrent alors exactement dans les rayons et le propriétaire de cette monstruosité se frottait les mains et montrait avec orgueil ses dos à dorures

J'ai connu à Montréal un bibliomane de la même espèce, bien qu'un peu moins excentrique. Il commandait chez son libraire toute la collection des romans, bons et mauvais, d'un éditeur de Paris. Lorsque les livres étaient arrivés, sans les avoir même regardés, il les faisait revêtir d'une riche couverture en chagrin, puis les rangeait avec soin dans une bibliothèque qu'il mettait sous clef, ne permettant jamais à qui que ce soit de les toucher et ne les lisant pas lui-même. Ce procédé avait, après tout, un double avantage : il ne permettait pas la circulation des livres qu'il eût mieux valu laisser dans la boutique de l'empoisonneur des âmes qui les avait mis au jour, et il conservait avec soin ceux qui méritaient de vivre. D'Alembert en faisait autant. Il avait mis sur la porte de sa bibliothèque : *Ite ad vendentes*. Non seulement il ne prêtait pas ses livres, mais il ne s'en servait pas lui-même ; il empruntait les volumes dont il avait besoin, quoiqu'il les eût dans sa bibliothèque. Un curé de Saint-Louis, à Paris, Jean-Thomas Aubry, avait allongé la devise de d'Alembert sur sa bibliothèque, en y ajoutant : *et emite vobis*.

Un collectionneur de livres d'un genre tout différent est ce débitant de tabac de la place Jacques-Cartier, qui, il y a quelques années, eut la bonne fortune, à la vente annuelle des colis non réclamés de la douane, d'acheter pour quatre ou cinq piastres une caisse de livres contenant la collection complète de la *Patrologie* de l'abbé Migne. Il avait mis dessus sans trop savoir pourquoi, et quand elle lui fut adjugée, sa première pensée fut de la laisser là, ne voulant pas ajouter le coût du transport chez lui au prix de son enchère. Ne trouvant personne pour prendre son marché, il se décida à la faire porter chez lui, se disant philosophiquement qu'au moins il aurait pour longtemps du papier à bon marché pour envelopper le tabac qu'il vendrait à ses clients. Résigné à son malheureux sort, il va prendre un bon dîner, puis fait venir la caisse, l'ouvre et se met consciencieusement à déchirer les in-quarto et à empiler le papier sous son comptoir.

Dans la soirée, un ami qui avait assisté à la vente, me raconte que M. F. . . . avait acheté pour une bagatelle une centaine de gros volumes grecs et latins tous de même format, que personne à la vente ne pouvait comprendre et dont l'acheteur était fort embarrassé. Je flairai aussitôt une bonne aubaine, pensant bien que dix piastres, tout au plus, me rendraient possesseur du trésor. Mon premier soin, le lendemain matin, fut de me rendre chez mon

marchand de tabac. Neuf volumes intacts reposaient encore sur le comptoir.

—On m'a dit que vous aviez acheté une caisse de ces livres, lui dis-je, en lui désignant les neuf volumes, et que vous seriez disposé à les vendre.— Volontiers, me répondit-il. Je regrette que je ne vous aie pas rencontré plus tôt, car j'ai eu bien de la misère à rentrer la caisse ici. J'étais en train de les placer ici. Et me faisant entrer, il me montra des piles de papier coupé soigneusement placées sous le comptoir. J'en tirai quelques paquets et constatai avec désolation que le mal était irréparable. Alors mon indignation ne connut plus de bornes ; pour tirer vengeance de ce vandale, je lui dis : Savez-vous que vous venez de détruire pour plus de quatre cents piastres de livres, et que volontiers je vous en aurais donné deux cents piastres comptant, si vous me les aviez demandées. Le bonhomme, quoiqu'un peu incrédule, fut consterné. Il m'offrit les volumes restants pour le prix que je voudrais en donner. Malheureusement un seul, *les poètes latins*, formait un ouvrage complet ; et de dépit, je ne voulus pas le prendre.

Je n'avais pas exagéré la valeur de cette collection de la *Patrologie* ; car quelques mois auparavant Paris avait vu couler dans ses rues des ruisseaux de plomb fondu, provenant des établissements de l'abbé Migne, qu'un incendie désastreux dévorait avec les clichés et les collections en magasin de ce monument élevé aux Pères de l'Eglise par le labeur incessant d'une vie entière. L'abbé Migne y avait épuisé ses forces, et au moment où il croyait avoir atteint le but, tout s'effondrait. Cette collection complète, renvoyée en France à ce moment, eût valu peut-être plus du double du prix que j'avais dit.

Je n'ai jamais su les remords qui ont dû ronger l'âme de ce pauvre F. . . . , mais je sais que ce même jour il alla chez un libraire demander si j'avais dit vrai, et que la chose lui fut confirmée.

N'oublions pas dans cette revue de types originaux, ces bibliophiles illuminés ou fantaisistes, qui, à l'instar du poète Mérard de Saint-Just, se mettaient en quête de livres imaginaires et qui consignaient, dans leur catalogue, certaines éditions qu'on ne trouvera jamais, parce qu'elles n'ont jamais existé. C'est ainsi qu'un maniaque de la Révolution, L. P. Dufourny, s'était fait une collection théâtrale composée d'éditions inconnues et d'exemplaires uniques, en grattant

ou en surchargeant la date de chaque pièce, sur laquelle il ajoutait en note : *édition non citée par les bibliographes*. Citons aussi ce fameux marquis de Calabre, qui a cherché pendant vingt ans une édition de la Bible qu'il avait entrevue dans un de ses rêves, et dont, par malice, Charles Nodier lui avait affirmé l'existence.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter toutes les anecdotes qui se rattachent aux *Amoureux du Livre*. Nous renvoyons donc nos lecteurs aux intéressants ouvrages de MM. J. Janin, P. Blanchemain et de tant d'autres, sans oublier le remarquable chapitre de Descuret dans la *Médecine des Passions*, sur la *Manie de l'Etude*.

Terminons en donnant les commandements du bibliophile.

De bonne heure t'éveilleras,  
Laissant l'oreiller prestement,

Alerte, tu t'habilleras  
Et quitteras l'appartement.

Le long des quais tu te rendras  
Pour entrer en chasse ardemment.

Par le soleil tu marcheras  
Et par la bise également.

Dans chaque boîte fourreras  
Ton nez et tes doigts vivement.

Retournant tout, tu flaireras  
Avec un fin discernement.

Le plus possible choisiras,  
Puisant avec acharnement.

Quand une aubaine trouveras,  
Cacheras ton contentement ;

Mais, en dedans, tu béniras  
La Providence tendrement.

Tout le jour, calme, arpenteras  
La dalle infatigablement.

Le soir, bien chargé tu seras  
Et t'en reviendras lentement.

Dans tes rayons tu les mettras,  
En les classant logiquement.

Les rangs doubles éviteras,  
Comme cause d'un gros tourment.

En ami tu les poseras...  
Puis les fermeras prudemment.

Les emprunteurs distingueras,  
Pour prêter équitablement :

Aux fidèles accorderas,  
Plein d'un affable empressement ;

Des indiscrets te garderas,  
Refusant énergiquement.

Aucun livre ne détruiras,  
Ni n'écorneras seulement.

Au contraire, tu guériras  
Tes blessés paternellement.

Les destructeurs tu maudiras  
Sans grâce, impitoyablement ;

Les voleurs, tu les châteras  
En les divulguant vertement.

Donc, tes livres tu chériras  
Et tiendras amoureusement ;

Du couteau tu les couperas  
Sans frange et délicatement,

Enfin, surtout, TU LES LIRAS...  
C'est mon plus haut commandement.

Près du feu, tard, tu veilleras  
Pour les contempler longuement.

A la fin, tu te coucheras,  
L'esprit plein de ravissement.

Toute la nuit tu réveras  
Bouquin, brochure et document.

Aux elzévir tu souriras,  
Tombant presque en l'enivrement.

Le lendemain, continûras,  
Pris d'un semblable entraînement,

Et, sans dol, rebouquineras...  
Jusques à ton dernier moment !

Que ne pouvons-nous observer fidèlement ces commandements !

A. Leglantz.



**LA SIBYLLE DE CUMES**

d'après le Dominiquin

## EDUCATION, INSTRUCTION, SCIENCE, RELIGION ET MORALE <sup>(1)</sup>

---

**L**A science, l'instruction n'est qu'un moyen, le but, c'est l'éducation. Elle consiste, dans les écoles primaires, à enseigner l'amour du bien. C'est par l'amour du bien que l'on commence à civiliser ce petit sauvage qui s'appelle un enfant. On lui apprend à obéir, à réprimer ses penchants, à aimer ses parents, à être reconnaissant. Plus tard, dans les classes supérieures, c'est l'amour du beau, l'amour du vrai que l'on s'efforce de lui inspirer. La science en est incapable. Une société qui ne se composerait que de savants ne pourrait vivre. Pour vivre en commun, il faut du courage, de la discipline, du renoncement, du dévouement, du désintéressement, et la science ne les donne pas. Elle apprend à raisonner, à combiner, à imaginer, à décomposer et à reconstituer ; elle développe les forces intellectuelles, l'instrument cérébral, mais les forces morales, l'instrument de la volonté, ne sont pas de son ressort. Si l'éducation n'intervient pas, le sauvage reste intact, avec cette différence qu'il n'est plus un enfant, qu'il a grandi, qu'il a passé par l'école polytechnique et qu'il est armé de pied en cap pour la destruction.

L'instruction n'est bonne que selon l'usage que l'on en fait. C'est une arme à deux tranchants. Le moindre de ses inconvénients est de produire une désharmonie entre les connaissances acquises et la condition où l'on vit, par là d'amener le déclassement, le mécontentement de son sort, de déchaîner l'ambition et la jalousie, de provoquer à la révolte. L'éducation n'a pas ces inconvénients. Elle corrige les étourdissements du vin capiteux de la science, elle tempère l'exaltation qu'elle cause, car elle apprend que l'homme ne vit pas seulement par le cerveau, qu'il vit par le cœur, et que la

(1) En annonçant l'apparition de la vie de *Mère Marie-Rose*, fondatrice de la congrégation des SS. Noms de Jésus et de Marie au Canada, nous disions que l'auteur avait su en faire une œuvre attachante. Nos lecteurs pourront en juger par l'extrait que nous donnons ici. Il a trait à un sujet devenu banal à force d'être traité, cependant le modeste écrivain a su le rendre attrayant.



nourriture du cœur, c'est le bien, le beau, le vrai, la justice, la bonté, l'abnégation.

En attendant, répondent ses partisans outrés, c'est elle qui remporte la victoire ; le maître d'école est désormais l'arbitre du monde. Non, les vrais régulateurs du monde seront toujours l'attachement au devoir, le mépris de la mort, le sacrifice de soi. Avec cela au cœur, on est toujours le maître. On peut succomber, être écrasé, mais le tombeau, un jour ou l'autre, se change en berceau. La grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, la physique et la chimie n'empêcheront pas la résurrection, et, d'ailleurs, pèsent de peu dans le gain d'une bataille.....

Avec sa foi et son bon sens, Eulalie était dans le vrai. Comme tous les savants dignes de ce nom, elle ne voyait dans l'enseignement qu'un moyen moralisateur. C'est pourquoi elle préférait la culture morale à la culture intellectuelle, l'éducation à l'instruction. Elle voulait, avant tout, ce qui tourne et élève vers le bien, c'est-à-dire vers ce Jéhovah que saluait Linné, vers le Seigneur et le Créateur devant qui s'inclinait Képler. Elle ne repoussait pas l'instruction ; personne parmi les intelligences droites comme la sienne ne l'a jamais repoussée. Sainte Thérèse l'appelait un trésor, et un grand trésor. Elle la cultivait, elle-même était poète et philosophe. Elle a laissé des écrits auxquels recouraient Bossuet et Fénelon dans leurs controverses sur le quietisme et dans lequel Leibnitz confessait qu'il avait puisé plus d'une de ses considérations. Saint François de Sales disait de la science qu'elle est un huitième sacrement. Mais elle la voulait unie à la religion, afin d'atteindre le cœur en même temps que l'esprit. L'en séparer et la neutraliser dans l'espérance qu'à elle seule elle suffira, est une chimère .....

D'autre part, ne s'occuper que de l'intelligence à l'école dans la persuasion que, une fois l'intelligence cultivée, la volonté suivra, est ne pas connaître la nature humaine. C'est de l'éducation à la Jean-Jacques Rousseau, qui suppose que l'enfant naît bon et qu'il n'y a qu'à le laisser grandir. La volonté est plus malade que l'intelligence, c'est elle qu'il faut guérir et armer pour la lutte.

Il y a longtemps qu'on a dit, et c'est un païen qui l'a dit : "Je vois le bien, je l'admire, et je fais le mal." On ne peut partager la nature humaine en deux, négliger le cœur et concentrer tout l'effort dans le cerveau.

“ On ne peut, disait l'archevêque de Pérouse, depuis Léon XIII, renouveler sur l'enfant le jugement de Salomon, et le partager d'un coup d'épée qui sépare son intelligence de sa volonté. Tandis que l'on cultive la première, il faut acheminer la seconde à la conquête des habitudes vertueuses et au but final. Celui qui, dans l'éducation, néglige la volonté et concentre tous ses efforts à la culture de l'intelligence, parvient à faire de l'instruction une arme dangereuse dans les mains des méchants. Car c'est l'augmentation de l'intelligence qui vient s'ajouter parfois aux mauvais penchants de la volonté et lui donner une force contre laquelle il n'y a plus moyen de résister.”

L'alliance de l'instruction et de la morale est nécessaire, tout le monde est d'accord ou à peu près, autrement ce n'est plus de l'éducation. On instruit, on n'élève pas. Voilà bien deux mille ans que le système est condamné.

“ L'instruction séparée de la justice et de la vertu n'est plus qu'une aptitude à mal faire.” Le mot est de Platon.

Mais où l'accord cesse, du moins de nos jours, c'est sur l'intervention de la religion dans la morale. On accepterait la morale, on ne veut pas de la religion, surtout de la religion chrétienne et encore moins de la religion catholique, sous prétexte de liberté de conscience. Or, les esprits les moins prévenus de tendresse pour le christianisme et pour le catholicisme, protestent et affirment que l'éducation ne peut être morale si elle n'est religieuse et profondément religieuse, et dans cette religion ils voient, quelques-uns le christianisme, les autres le catholicisme. En tout cas, ils sont unanimes à réclamer une éducation religieuse : païens, déistes, libres-penseurs, protestants sont d'accord. La science, l'instruction ne suffit pas, elle n'est qu'un moyen qui peut devenir dangereux, livré à lui-même. Il faut que l'éducation s'en empare. Toute instruction doit se tourner en éducation. L'éducation, c'est le but. Mais pour qu'il y ait éducation, il faut qu'il y ait morale. Point d'éducation sans morale, et point de morale sans religion. La morale qui ne découle pas de quelque chose de positif, qui ne repose pas sur le dogme, n'est plus qu'une gaze légère qui flotte devant la nature humaine et à travers laquelle passent, quand ils le veulent, ses mauvais instincts. Il faut un réseau plus solide. C'est la religion qui le fournit, la religion chrétienne, la religion catholique. L'éducation sera nulle si elle n'est profondément religieuse. La

nature humaine retourne à la barbarie, ou plutôt à la sauvagerie qui n'est plus la nature humaine à l'état d'enfance comme dans la barbarie, qui est la nature humaine déchuë, dégradée.

Un instituteur, une institutrice laïques peuvent élever, cela est certain, et nous venons de voir dans la vie d'Eulalie que, même en dehors de l'école, une personne animée comme elle du véritable esprit chrétien, peut beaucoup ; mais ce dernier cas n'est-il pas l'exception ? Grâce à Dieu, il y a encore par le monde des instituteurs et des institutrices qui se dévouent à leur œuvre, qui n'en font pas un pis-aller, une pierre d'attente pour le mariage ou une position plus lucrative. Mais cette atmosphère spéciale, ces impressions et ces habitudes religieuses qui pénètrent de toutes parts, cette foi qui se fait sentir constamment et partout, comment peuvent-ils les créer seuls, chacun dans leur école ? Évidemment, une congrégation y a plus d'aptitude puisqu'elle se compose de personnes qui en font leur vocation et qui se transmettent les unes aux autres un esprit, des méthodes, une tradition, toujours à la hauteur des circonstances dans leur succession pour les progrès sérieux, toujours les mêmes pour le dévouement. Un instituteur, une institutrice meurent, et leur expérience, leur méthode s'en vont avec eux. Une congrégation a la vie longue, et rien ne se perd de l'expérience ni des méthodes. C'est un héritage qui va toujours s'accroissant et dont profite sur-le-champ toute maîtresse qui entre en fonction.

*Fidelis.*



# UN LOUP-GAROU

## I

**S**I je mens, c'est d'après Geneviève Gambette.

Il y a "beau temps passé" depuis qu'elle nous faisait ses récits de loups-garous, de feux follets et de chasse-galerie. J'allais alors à "l'école de l'église," et je n'étais qu'un gamin espiègle qui faisait des niches à la destinée. A l'entrée de l'existence où je me trouvais placé, je regardais la vie par le gros bout de la lunette. Elle se perdait dans un lointain mystérieux. O la douce illusion !

Je n'ai fait qu'un pas de l'enfance à la vieillesse. Le temps d'espérer en vain, d'aimer en fou, de rêver en poète et de souffrir en martyr. C'est tout. Mais il ne faut pas que je m'oublie à parler de moi ; c'est du loup-garou à Geneviève Gambette que je dois vous entretenir aujourd'hui.



Pauvre Geneviève, elle était vieille déjà quand elle nous racontait ses histoires si vraies !

—Satanpiette ! disait-elle, c'est la pure vérité. Demandez à Firmin,—c'était son frère.

Elle demeurait à deux lieues de l'église, et pour ne pas manquer la messe, elle arrivait la veille des fêtes et des dimanches. Combien dans nos campagnes brûlantes de foi, combien font ainsi toujours ! Et toujours nos maisons hospitalières s'ouvrent avec plaisir pour les recevoir.

C'était chez le père Amable Beaudet qu'elle descendait, et c'est là que je l'ai bien des fois écoutée. Elle est morte depuis longtemps la vieille conteuse naïve, et bien peu se souviennent d'elle aujourd'hui. La postérité n'existe pas pour elle, car dans son amour de la vertu, elle aurait pu dire comme la Vierge à l'ange : "*Quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco ?*"

Et ceux qui n'ont pas d'enfants meurent plus profondément que les autres.

—Le loup-garou ! le loup-garou ! me criez-vous, ennuyés ou curieux. Franchement, je ne sais pas trop si je vais me rappeler la chose.

Ha ! bon ! Geneviève commençait ainsi :

—Mes petits enfants, il faut aller à confesse et faire ses pâques. Celui qui est sept ans sans faire ses pâques, "court" le loup-garou.

—Mais est-ce qu'il y a des "chrétiens" qui restent sept ans sans communier à Pâques ? disions-nous étonnés.

—Oui, il y en a malheureusement. Ils sont rares, mais il y en a. Et si le monde continue comme il est parti, dans cinquante ans, ça ne sera pas drôle. On ne rencontrera que des loups-garous, la nuit.

—Est-ce que c'est malin, un loup-garou ?

C'est ce pauvre Hubert Beaudet, mort à l'autel, qui demandait cela d'un ton gouailleur. Et la vieille répondait :

—C'est effrayant. Ça ressemble à un autre loup, mais ce n'est pas pareil. Les yeux sont comme des charbons ardents, les poils sont raides, les oreilles se dressent comme des cornes, la queue est longue. Ils rôdent, cherchant qui les délivrera.

—Les délivrer ? Comment ?

—Il faut leur tirer du sang. Une goutte suffirait.

—Et si on tuait le loup-garou ?

—On tuerait le "chrétien."

—Pendant le jour, où se cachent-ils, les loups-garous ? fit Élisée, le frère d'Hubert.

—Le jour, ils reprennent leur forme humaine. On ne les distingue point des autres hommes. Au premier coup de minuit la métamorphose commence, et elle dure jusqu'à la première blancheur de la "barre" du jour.

Ici, la conteuse crédule toussait, humait une prise, dépliait son mouchoir de poche à grands carreaux et nous enveloppait d'un regard vainqueur. Puis elle reprenait sur un ton confidentiel :

—Firmin, mon frère, en a délivré un. Il y a plusieurs années de cela. Il a failli perdre connaissance. Il ne s'y attendait pas et il croyait avoir devant lui un vrai loup des bois qui voulait le dévorer.

—Non ! Pas possible ! Vous vous moquez de nous !

—Satanpiette ! c'est la pure vérité. Demandez à Firmin. Vous ne croyez peut-être pas aujourd'hui, car vous êtes jeunes ; mais vous grandirez et alors vous comprendrez mieux les châtimens du ciel.

Voici donc l'histoire du loup-garou délivré par Firmin, le frère de Geneviève :

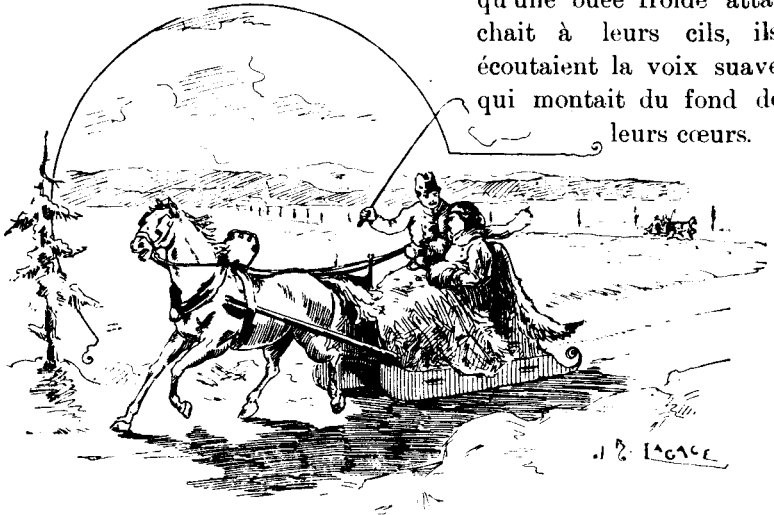
## II

Misaël Longneau, du Cap-Santé, et Catherine Miquelon, de chez nous, allaient contracter mariage. Le troisième ban venait d'être publié. Une connaissance qui s'était faite l'hiver précédent, à l'époque du carnaval. Les Miquelon étaient allés voir une de leurs filles mariée au Cap-Santé, et les jeunes gens s'étaient rencontrés en soirée. Ils avaient dansé ensemble, ensemble ils s'étaient assis à la table pour le réveillon.

Elle avait croqué de ses belles dents blanches la croûte dorée d'un pâté ; il avait rempli son verre plus d'une fois, le gaillard, car il était noceur en diable.

Quand le père Miquelon attela pour s'en revenir, le lundi gras dans la relevée, Misaël, qui était fier de montrer son jeune cheval, son harnais blanc et sa carriole vernie de frais, Misaël proposa à Catherine de la reconduire chez elle. La jeune fille n'eut garde de refuser. Le "pont" était pris. Une glace vive et miroitante couvrait toute la largeur du fleuve, depuis la rivière Portneuf jusqu'à la Ferme.

Il fallait entendre le trot rapide des chevaux et le chant des "lisses" d'acier sur la route sonore. Les "balises" de sapin fuyaient deux par deux comme si elles eussent été emportées par un torrent. Mais les jeunes gens ne regardaient guère la plaine nouvelle et n'écoutaient guère la sonnerie des grelots de cuivre. Ils se regardaient à travers le frimas léger qu'une buée froide attachait à leurs cils, ils écoutaient la voix suave qui montait du fond de leurs cœurs.



Le voyage ne leur parut pas long. Ils avaient perdu l'idée de la distance et du temps. Ainsi font les heureux. Ceux qui souffrent éprouvent le contraire : le temps leur dure et le chemin n'a plus de bout.

Misaël "enterra" le mardi gras auprès de sa jeune amie. Un enterrement joyeux, celui-là. Pas de tombe noire ni de cierges mélancoliques ; pas de psaumes lugubres ni de fosse béante où tombent avec un bruit sinistre les pelletées de terre bénite ; mais une table chargée de mets appétissants, des bougies pétillantes, des refrains égrillards, des verres profonds où tombaient avec un gai murmure les gouttes d'or de la vieille "jamaïque." Les dépouilles mortelles, c'étaient toutes les aimables folies auxquelles on disait adieu.

### III

Les amours fidèles de Catherine et de Misaël duraient depuis un an, et le mariage devait avoir lieu après le carême.

En ce temps-là le carême était rude : l'abstinence et le jeûne recommençaient chaque jour. Nos pères étaient de grands pécheurs ou de grands pénitents. Ils étaient plus forts que nous à cause de la vie des champs et de l'arome des bois. Nous, leurs fils dégénérés, nous respirons trop l'air impur des villes et nous dévastons trop nos campagnes. Retournons à la charrue et plantons des arbres autour de nos demeures, et nos fils, plus forts et plus vertueux que nous, feront, pendant de longs carêmes, pénitence pour nos péchés. .

Donc, le troisième ban venait d'être publié. Le " marié " était arrivé chez sa future avec son garçon d'honneur, son père et plusieurs de ses amis. Chacun se disputait le plaisir de les héberger. C'était la veille du mariage, et il fallait fêter la " mariée." Les invités se rendirent, le violonneux en tête, chez le père Miquelon. Ils venaient dire un tendre adieu à la jeune fille qui s'apprêtait à soulever un coin du voile mystérieux derrière lequel se dérobent les femmes graves et les matrones prudentes. Ils venaient lui faire des souhaits qui jetteraient un peu de trouble dans son âme inexpérimentée.

Les noces allaient être joyeuses ; elles commençaient si bien. Les violons vibraient sous le crin rude des archets ; les danses faisaient entendre au loin leurs mouvements cadencés ; les pieds retombaient en mesure comme les fléaux des batteurs de grain. Or, pendant que le rire s'épanouissait comme un rayonnement sur les figures animées, et que les refrains allègres se croisaient comme des fusées dans l'atmosphère chaude, le premier coup de minuit sonna. Le " marié " s'esquiva sournoisement. Il sortit.

Minuit, c'était l'heure marquée pour le départ. Les violons détendirent leurs cordes mélodieuses et ne chantèrent plus. Le garçon d'honneur s'avança alors dans la foule agitée par le plaisir et demanda :

—Le mari est-il ici ? Il faut qu'il me suive ; il est encore mon prisonnier. Demain une jolie fille le délivrera.

Ce fut d'abord un éclat de rire. Puis, après un moment, l'un des convives dit qu'il l'avait vu sortir, au coup de minuit, par la porte de derrière. Il était nu-tête.

On attendit quelques instants, le garçon d'honneur entr'ouvrit la porte et jeta un coup d'œil au dehors. Il ne vit personne. Il sortit. Au bout d'un quart d'heure il rentra : il était seul.

—C'est singulier, remarqua-t-il.



—L'avez-vous appelé ?

—Oui, mais inutilement.

Catherine, la fiancée, devenait inquiète.

—Il va rentrer, disait-on ; il ne peut rien lui arriver de fâcheux.

—Qui sait, encore ? . . . Un étourdissement, une chute . . .

Tous les hommes se mirent à chercher. Ils cherchèrent dans la grange sur le foin, dans la " tasserie " de l'écurie, et à l'étable, dans les " parcs " des chevaux et des bêtes à cornes, dans les crèches partout.

Une heure sonna et Misaël n'était pas revenu. Des femmes se mirent à pleurer. Catherine était pâle à la lumière des bougies et une horrible angoisse lui serrait le cœur. Elle souffrait beaucoup.

Quand deux heures sonnèrent, la plupart des hommes étaient rentrés. Ils causaient à voix basse comme auprès d'un mourant. Tout à coup la porte s'ouvrit et le " marié " parut. Il était livide. Cependant ses yeux étincelaient encore. Du sang coulait le long de son bras et tombait goutte à goutte du bout de ses doigts glacés. Firmin le suivait, presque aussi blême, et l'air hébété d'un homme qui ne sait s'il dort ou s'il veille, s'il a fait un rêve affreux ou un acte atroce.

—D'où viens-tu, Misaël ? que t'est-il donc arrivé ? demanda le garçon d'honneur.

Il expliqua assez gauchement qu'il avait éprouvé un singulier malaise tout à coup, et qu'il était sorti, pensant bien que l'air froid le remettrait. . . qu'il était tombé sur la glace et s'était fait une blessure à l'épaule. . . . Il avait marché sans savoir où il allait, ayant probablement perdu connaissance. . . .

Firmin le regardait avec de grands yeux animés. Il aurait bien voulu parler, c'était visible ; et il laissait voir qu'il en connaissait long, par ses signes de tête et ses haussements d'épaules. Cependant il ne dit rien. La blessure fut pansée. On aurait dit un coup de couteau. Il y a des glaçons qui tranchent ou percent comme un poignard.

La gaieté revint. On but une dernière rasade, et le lendemain matin la cloche carillonna l'heureux mariage de Catherine avec Misaël.

—Et le loup-garou ?

Attendez une minute.

Avant la messe Misaël entra au confessionnal. Il y resta long-

temps. Firmin recommença ses gestes et ses signes de la veille, mais avec une nuance approbative. Il ne dit pas un mot cependant, car il avait promis de ne point parler.

Or, voici ce qui était arrivé dans la nuit. Chacun cherchait de son côté le marié si étrangement disparu. Firmin pensa qu'il pouvait être allé à l'écurie où se trouvait son jeune cheval. Pourtant, nu-tête, ça n'avait guère de bon sens. N'importe, il s'y rendit. Comme il levait le crochet de fer qui tenait la porte fermée, il entendit marcher sur la neige derrière lui. Il crut d'abord que

c'était quelqu'un de la noce. Un autre pouvait avoir comme lui l'idée de venir ici. Il se retourna. Une bête de la taille d'un gros chien, mais plus élancée, venait par le petit sentier qui reliait la grange à la maison. Elle était noire avec des yeux rouges ; des yeux flamboyants qui éclairaient comme des lanternes. Il eut peur, tellement peur qu'il



resta là, sans ouvrir, immobile, incapable de faire un pas. L'animal s'avavançait vers lui et le regardait. Il crut qu'il allait être dévoré. L'instinct de la conservation lui revint alors, il fit sauter le crochet de fer et se précipita dans l'écurie. La bête redoutable entra avec lui. Il fit le signe de la croix, tira son couteau de poche et s'appréta à défendre sa vie. Il pensait bien que c'était un loup véritable. L'animal se dressa, lui mit sans façon, sur les épaules, ses pattes velues, et allongea, comme pour le mordre ou le lécher, son museau pointu d'où s'exhalait un souffle brûlant. Firmin frappa. Le couteau atteignit l'épaule et fit couler le sang. Aussitôt le loup disparut et un homme blessé à l'épaule surgit on ne sait d'où.

—Vous m'avez délivré, merci, fit cet homme.

—Comment, Misaël, c'est vous ?

—Oh ! n'en dites rien, s'il vous plaît !

—Vous " courez " le loup-garou ? . . Mon Dieu ! qui aurait pensé cela ? . . Il y a donc sept ans que vous n'avez pas fait vos pâques ?

—Sept ans hier ; mais ne parlez pas de cela, je vous en prie. Je vais aller à confesse demain matin, et je serai bon chrétien à l'avenir.

—Le jurez-vous ?

—Je le jure !

—Je serai à l'église, et si vous ne tenez point votre parole, je dirai tout. Le mariage sera manqué.

—C'est entendu.

.....  
La voilà finie, cette histoire.

Geneviève Gambette avait le soin d'ajouter :

—Firmin, mon frère, n'a jamais soufflé mot de cela, et la chose n'a jamais été connue.

Ça finissait par un éclat de rire.

Vous allez me dire, peut-être, que vous ne croyez pas un mot de cela . . .

Eh bien ! moi non plus.

*Tamphile LeMay*



## UN AVIS

---

**N**'EMPÊCHEZ pas l'enfant de jouer et de rire ;  
Le jour viendra  
Où, dans un coin caché, tout seul, et sans rien dire,  
Il pleurera.

Laissez-le donc grandir sous l'aile maternelle,  
Tel que l'oiseau  
Qui s'exerce à chanter tout bas sa ritournelle  
Sur le roseau.

Ne lui refusez point le baiser qu'il demande ;  
Le souvenir  
D'un rebut est amer ; il s'incarne, et commande  
A l'avenir.

Yale Medical School,  
16 mars 1896.

*R. Del Mar*



SUR LE BORD DU RUISSEAU, d'après W. A. Bouguereau

## LES SCIENCES, LES ARTS et LES HOMMES

---

L'ŒUVRE de M. Pasteur se continue et se perfectionne de jour en jour. MM. d'Arsonval et Charrin ont eu la bonne idée d'appliquer l'électricité à la fabrication des *sérums*, et ils paraissent avoir réussi à supprimer les intermédiaires de la fabrication de ces précieux vaccins. Ce procédé n'est encore que dans son enfance.

En attendant, la méthode sérothérapique fondée sur l'emploi des sérums immunisants n'en restera pas moins toujours un mode de traitement de haute valeur en thérapeutique. Nous lui devons déjà tant de succès, et elle paraît d'une généralité qui accentue encore son importance. Après le sérum contre la diphtérie, préparé à l'Institut Pasteur par M. Rioux ; après le sérum contre l'érysipèle, la fièvre puerpérale, préparé à l'Institut Pasteur par M. Marmoreck, nous avons aujourd'hui le sérum préventif contre les morsures de serpent, de M. Calmettes ; enfin, découverte toute récente, le sérum contre la fièvre typhoïde, de M. Chantemesse. Et de quatre. Et ce n'est pas fini ; au contraire, nous commençons.

Le sérum antidiphtérique Roux est bien connu. Celui de M. Marmoreck commence aussi à rendre de grands services. Le sérum antivenimeux de M. Calmettes est préparé à l'Institut Pasteur sur une grande échelle et on l'envoie aux colonies, un peu de tous côtés, pour contrôler son action. Le mode de préparation est, en gros, toujours le même. M. Calmettes immunise des chevaux avec des solutions de venin de *cobra copal* mélangé à un peu d'hypochlorite de chaux, et peu à peu, au bout de huit à dix mois, le sérum des chevaux devient un remède puissant contre toute morsure d'un serpent quelconque. Dans les Indes, à Saïgon, des indigènes mordus par des serpents dont le venin est mortel ont été sauvés par une injection du sérum Calmettes. Les chances de réussite sont d'autant plus grandes que l'injection est faite plus vite après la morsure.

Le sérum de M. Chantemesse contre la fièvre typhoïde est le dernier venu. On n'a pu encore l'inoculer qu'à quelques malades. S'il

donne tout ce qu'il promet, et il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit ainsi, M. Chantemesse nous aura dotés d'un vaccin bien important. Et la découverte ferait grand bruit dans le monde. Le vaccin contre la fièvre typhoïde ! Qui jamais aurait osé espérer qu'une maladie si grave et qui, annuellement, porte si haut le chiffre de la mortalité, pourrait être jugulée en quelques heures ! Ce serait là un triomphe inappréciable pour le médecin. Et c'est bien devant une pareille victoire qu'il serait permis de dire que le génie de l'homme a fait reculer la mort.

Déjà M. Chantemesse, avec M. Widal, avait essayé, en 1892, de fabriquer un sérum immunisant contre les toxines du bacille d'Eberth. Les tentatives avaient échoué, sans doute parce que le virus injecté à la fin des injections manquait d'intensité. Dans ces derniers temps, M. Chantemesse parvint à obtenir une toxine typhoïdique si puissante, qu'un centième de centimètre cube de culture suffit pour tuer un cobaye en six heures. Avec ces cultures de virulence inconnue jusqu'ici, il a pu, depuis neuf mois, procéder à l'immunisation progressive de quelques chevaux du laboratoire de M. Roux, à Villeneuve-l'Étang. Or, aujourd'hui, le sérum de ces chevaux possède un pouvoir vaccinant tel, que le cinquième d'une goutte suffit pour rendre un cobaye absolument réfractaire aux atteintes du bacille d'Eberth. Trois malades ont été soumis à des injections du nouveau sérum au moment où la maladie battait son plein. L'amélioration a été immédiate ; le mal a avorté brusquement et les trois typhoïdiques sont entrés en convalescence au bout d'une semaine. Il est évident que trois cas ne constituent pas une statistique qui permette de chanter victoire dès aujourd'hui. Cependant, étant donné la façon dont la fièvre typhoïde a si brusquement avorté, on peut espérer légitimement que le sérum vaccinal contre la fièvre typhoïde est trouvé. M. Chantemesse a fait part de cet heureux résultat à la Société de biologie, uniquement pour prendre date. Mais sous cette forme de communication modeste se cachait évidemment la confiance d'un succès définitif. Et M. Chantemesse connaît si bien la fièvre typhoïde, dont il poursuit l'étude depuis des années, qu'il est permis de partager sa foi dans l'avenir.

\*  
\* \*

Il y a juste maintenant un demi-siècle qu'un ingénieur anglais, Robert Thomson, eut l'idée de garnir les roues de voitures d'un

bandage gonflé d'air comprimé. Il prit un brevet en 1845, et plusieurs voitures roulèrent à Londres et aux environs munies de ce premier bandage pneumatique. On constata, dès cette époque, que la traction des voitures avec bandages pneumatiques était très diminuée et qu'on ne ressentait plus de chocs ni de trépidations. Malgré ces avantages qui firent certain bruit dans la presse de l'époque, l'invention très originale de Thomson ne vécut pas, et il n'en fut plus question quelques années plus tard. L'heure de l'application n'avait pas sonné encore pour la conception de Thomson. Les inventions ont aussi leurs destinées. En 1888, John Boyd Dunlop, sans connaître les essais de Thomson, eut l'idée, à son tour, d'entourer les roues de bicyclettes d'un bandage en caoutchouc étanche, plein d'air sous pression. Ce fut le point de départ de la révolution profonde qui a transformé la vélocipédie. Le pneu Dunlop, né en Angleterre également, fit irruption sur le continent en 1889, et depuis, les bandages pneumatiques ont triomphé partout des systèmes rivaux : caoutchoucs simples, caoutchoucs creux, amortisseurs, doubles roues à ressorts interposés, etc. Et il est de fait que les pneu donnent aux machines des qualités incomparables de douceur de marche, de facilité de roulement, etc. Les bandages pneumatiques avaient réussi pour les bicyclettes ; naturellement, on devait en revenir à l'invention première de Thomson, à l'application aux voitures. Le pneu étant d'origine anglaise, c'est à Londres que l'on vit circuler les premières voitures. Plus de bruit, plus de cahots, plus de trépidations. La mode s'en mêla. Le prince de Galles se servit du pneu Dunlop. Une compagnie se constitua en 1893, "The Dunlop coupé Co", à Londres, et elle loue journellement ses voitures à de simples particuliers. A Paris, dans le courant de 1894, quelques amis du nouveau gantèrent les roues de leurs coupés de pneu ; aujourd'hui, beaucoup de personnes utilisent les bandages pneumatiques. Mais les modestes fiacres étaient restés en dehors du mouvement. Paris a maintenant près de cinquante fiacres munis de bandages en caoutchouc Michelin. Tout le monde pourra donc se rendre compte de la douceur vraiment remarquable du roulement de ces voitures.

On a objecté longtemps que les bandages se crèveraient ; bien moins au contraire qu'avec les bicyclettes, car, dans le cas de la voiture, il faut, eu égard aux poids en présence, de grandes épaisseurs de caoutchouc et de grandes pressions d'air. Nous connais-

sons des bandages qui ont déjà parcouru des milliers de lieues et qui n'ont pas subi la plus petite avarie. Autre objection : " On écrasera les gens durs d'oreille." Pas plus qu'aujourd'hui, si l'on munit les chevaux de grelots. En revanche, il y a avantage pour la traction, d'au moins un bon quart, si ce n'est de moitié sur certaines roues. Il y a abaissement possible du poids des voitures. L'économie réalisée seulement sur les quatre roues d'un fiacre atteint 125 livres, soit 10 pour 100 du poids de la voiture. Il y a bonification sur l'usure du matériel. Les compagnies estiment à 52 centins par jour les frais d'entretien et d'amortissement d'une voiture : essieux rompus, ressorts à remettre, ferrure, lanternes, etc. Les bandages pneumatiques, en diminuant considérablement les vibrations, économisent une grande partie de ces frais. On estime à 40 centins par jour au moins les économies réalisées sur la traction et l'usure. Ces chiffres sont relatifs et varient avec les circonstances. Ce qu'il y a de certain, dans tous les cas, c'est que lorsqu'on a pris l'habitude des nouvelles voitures, c'est un martyre que de s'enfermer dans les anciennes. On peut parler à voix basse, on peut écrire, on ne ressent plus aucun choc. Thomson avait bien raison, et dire qu'il nous aura fallu plus de cinquante ans,—en passant encore par la bicyclette,—pour nous en apercevoir !

\* \* \*

Décidément, Berlioz est à la mode. Dans le courant du mois dernier, notre éminent collaborateur M. Arthur Letondal donnait, au Cercle Ville-Marie, une causerie des plus intéressantes, accompagnée d'illustrations musicales par des amateurs distingués, sur la vie et les œuvres de cet artiste, pendant que de l'autre côté de l'Océan, à Paris, deux chefs d'orchestres de concerts se livraient à un tournoi spécial : la course à la *Damnation de Faust*. Ce sport d'un genre nouveau a excité la verve d'un spirituel critique d'art : " Espérons, dit-il, que ce ne sera pas la course à l'abîme. M. Colonne nous ayant donné le *Damnation*, M. Lamoureux se recueille et prépare à son tour la même *Damnation* ; comme il continue le dimanche suivant, M. Colonne récidive et, à la demande générale (elle est bonne celle-là !), redonne la même *Damnation*. Il n'y a d'ailleurs pas de raison pour que cela finisse, ce sera une damnation éternelle."



Du reste, Berlioz est acclamé partout en ce moment : le Conservatoire lui-même vient de donner une audition de *Roméo et Juliette* et le bon public se plaît à redire que cet engouement posthume le venge des amères déceptions de son existence. M. Létondal s'est fait l'écho de ces dires. Il serait bon, une fois pour toutes, de s'entendre à ce sujet : Berlioz fut membre de l'Institut, grand dignitaire de la Légion d'honneur, directeur des concerts de la Cour, que lui fallait-il de plus ?

S'il ne fut jamais sympathique, si la camaraderie ne lui vint pas en aide, la faute en fut à lui : à son immense vanité, et surtout à son besoin d'être spirituel et mordant aux dépens des autres. Berlioz ne sut jamais résister au plaisir de faire un bon mot. Tout le monde connaît la cinquième symphonie de Beethoven, ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre ; analysant le scherzo dans lequel se trouve le fameux trait des contre-basses, Berlioz éprouve le besoin d'écrire que cela le fait rêver à des éléphants en délire !

Les méchancetés qu'il prodigua à ses contemporains furent sans nombre, attaquant la vie privée aussi bien que l'artiste, bien plus cruelles et mesquines que celles que l'on a tant reprochées à Wagner.

Ses œuvres fourmillent, du reste, d'originalités bizarres, voulues et bien souvent incompréhensibles, telle cette marche hongroise, telle la retraite française dans la *Damnation*.

C'est ainsi que pour son *Roméo et Juliette*, il écrit un rôle de Juliette, son rôle de Mercutio, de Frère Laurent, mais pas de Roméo ! C'est le premier violon qui est chargé de remplacer le héros même du drame. Aussi que de longueurs ! En revanche, tout le final de l'œuvre est un chef-d'œuvre ; il est peu de pages puissantes comme cette scène de réconciliation des deux familles ennemies sur la tombe des deux amants, victimes de leurs haines séculaires.

\* \* \*

Pendant que nous parlons musique, félicitons MM. Couture et Gérôme d'avoir doté Montréal de concerts qui laissent peu à envier à ceux de MM. Colonne et Lamoureux. Espérons que bientôt, grâce à eux, le goût pour la bonne musique se développant, ils trouveront pendant toute l'année un auditoire capable d'apprécier les belles choses qu'ils nous font entendre.

\* \* \*

On dit beaucoup de bien d'une messe à trois voix que M. P. de Bréville vient d'écrire avec accompagnement d'orchestre de cordes et harpes et dont il a dirigé lui-même la première exécution à l'église Saint-Paul, à Paris. Souhaitons que quelqu'un de nos maîtres de chapelle nous la fasse bientôt entendre.

A. Leglanceur.



L'ANGE DE LA DOULEUR  
d'après Ch. Landelle

# LE CHRISTIANISME

ET LES TEMPS PRÉSENTS.

---

IL a paru, il y a déjà plusieurs années, un ouvrage d'apologétique qui, sous bien des rapports, croyons-nous, n'a pas été surpassé dans ce siècle : nous voulons parler de l'œuvre de M. l'abbé Em. Bougaud, intitulée : *Le Christianisme et les temps présents* (1).

Cet ouvrage remarquable n'est pas assez connu dans notre pays, et nous pensons faire une bonne œuvre en essayant de combler cette lacune. Il s'échappe de ces pages un accent de foi et d'espérance auquel il est difficile de rester insensible : les âmes qui souffrent dans les sollicitudes desséchées et ténébreuses de l'erreur y goûteront le rafraîchissement et la lumière ; les cœurs inquiets, malades et tourmentés par le doute, ou meurtris par les déceptions de la vie, y trouveront des consolations et de la force. Il est certaines pages de ce bel ouvrage, comme les chapitres intitulés : *Du traitement divin de la douleur*, dans le premier volume, auxquelles aucune douleur, aucune peine ne sauraient résister. Nous recommandons également ce livre aux âmes pieuses et fidèles : elles s'y confirmeront merveilleusement dans le bien et goûteront tout spécialement le second volume : *Jésus-Christ*. Enfin les prédicateurs de la sainte parole y pourront moissonner d'abondantes et opulentes gerbes pour la nourriture spirituelle des fidèles qui leur sont confiés.

Commençons par constater que dans ce bel ouvrage, comme dans toute œuvre d'homme, il y a des taches ; nous pourrions ensuite dire plus à notre aise tout le bien que nous en pensons.

Quand il parut, en effet, il souleva de la part de *l'Univers* et de la *Civiltà cattolica* de fortes et justes récriminations à cause de certaines tendances libérales qui s'y font remarquer. Notre

(1) 5 vol. in-12, chez MM. Poussielgue frères, à Paris, et à Montréal chez tous les libraires catholiques.

intention n'est pas de chercher à atténuer les reproches que l'on a adressés à M. l'abbé Bougaud ; elle n'est pas non plus de défendre les tendances libérales qu'il a montrées ; car nous n'admettons pas que l'on puisse être ce que l'on est convenu d'appeler *libéral*, lorsqu'il s'agit de religion : la vérité et le bien étant choses immuables, ne sauraient supporter la moindre atteinte. Mais nous croyons sincèrement que l'auteur s'est laissé séduire par le parfum de douceur, d'indulgence, de bonté en un mot, qui s'exhale de la personne du Sauveur, jusqu'au point d'oublier un peu que cet attribut est limité en quelque sorte par un autre attribut de la divinité, la Justice, et que c'est cet oubli qui souvent l'a porté à une faiblesse excessive pour les infirmités de l'humanité et surtout de notre siècle.

Avouons donc que M. l'abbé Em. Bougaud est allé trop loin, que quelquefois même il est allé jusqu'aux dernières limites de l'orthodoxie, à ce point extrême qu'on ne peut franchir sans encourir les anathèmes de l'Église ; que c'est là un danger qu'il eût été sage de ne pas affronter.

Peut-être même faudrait-il dire que ce point extrême de l'orthodoxie, M. l'abbé Bougaud, par trop d'indulgence pour les idées de son siècle, l'a parfois dépassé.

Ainsi, il serait difficile de ne pas reconnaître, dans l'épilogue du dernier volume, parag. IV, l'affirmation de la thèse *catholique-libérale* condamnée dans les dernières propositions du Syllabus. A dégager la vraie pensée de l'auteur des formes ondoyantes de l'expression, on croit voir qu'il accueille comme une conquête du progrès certaines libertés publiques, dites *modernes*, telles que la liberté de la presse, la liberté de conscience et des cultes, sans vouloir d'autre frein à leurs abus que la voix de la conscience et les lois de l'Église. Ce serait là, en thèse générale, une erreur *libérale* que tout catholique doit réprouver.

Il est vrai que, au volume précédent, partie III, où il traite cette question plus au long, il déclare ne pas reconnaître ces libertés comme un droit naturel, antérieur et supérieur à toute constitution, mais seulement comme une *nécessité* résultant des conditions nouvelles de la société. Mais, même avec cette restriction, n'est-ce pas admettre ce qui a été condamné dans la proposition 77e du Syllabus (1) ?

(1) Prop. 77. A notre époque il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes.

Remarquons encore que dans tout ce traité sur "l'Église et les sociétés modernes," M. l'abbé Bougaud s'efforce de montrer que l'Église peut et qu'elle doit vivre en accord avec les *institutions modernes* ; il trouve même que le mot *Conflit entre l'Église et la société moderne*, est un non sens. Nous tenons pour certain que son intention a été excellente ; mais une telle manière de s'exprimer n'est-elle pas tout au moins choquante pour des oreilles catholiques, après la condamnation de la prop. 80 du Syllabus (1) ?

M. l'abbé Bougaud a, du reste, un procédé très simple pour se débarrasser de toutes les objections qui peuvent lui venir de ce côté : il nie au Syllabus en bloc, et tout particulièrement à ses quatre dernières propositions, tout caractère d'infailibilité. La réponse est péremptoire ; mais n'est-elle pas extrêmement risquée ?

Nous avons fait la part large à la critique, dans la conviction où nous sommes que les bonnes qualités de l'œuvre l'emportent de beaucoup sur ses défauts. Car à côté des quelques ombres qui se projettent sur ce majestueux édifice élevé à la gloire du christianisme, que de clartés, que de beautés y resplendent !

Ce vaste monument se divise en cinq grandes parties, comprenant autant de volumes : La Religion et l'Irréligion—Jésus-Christ—Les Dogmes du Credo—L'Église—La vie chrétienne.

L'auteur ne se fait pas illusion sur la grandeur de l'entreprise : "Rien que pour sculpter, nous dit-il, ce doux et pur péristyle qu'on appelle la Religion, ce ne serait pas trop du génie suave d'un Fénelon ou d'un Malebranche ; pas trop d'un Raphaël ou d'un Fra Angelico pour peindre cette adorable figure du Christ, pour faire resplendir son idéale beauté ; pas trop d'un Michel-Ange ou d'un Bossuet pour dire les harmonieuses dimensions de ce temple auguste qu'on appelle l'Église ; pas trop d'un François de Sales pour mener par la main à travers les sentiers toujours austères et cependant si aimables de la vertu."

M. l'abbé Bougaud a su trouver dans son âme et dans son cœur quelque chose de tout ce qui lui paraissait nécessaire pour mener son œuvre à bonne fin. Nous osons affirmer que toute âme courageuse, tout esprit libre, toute conscience droite, tout cœur non desséché, mais ouvert encore à l'affection, qui voudra suivre cet aimable

(1) Prop. 80. Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et se mettre d'accord avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne.

guide à travers les splendeurs de l'édifice du christianisme, eût-il perdu la foi de son enfance, sera ramené certainement, invinciblement jusqu'à la pleine et entière possession de la vérité. Il comprendra alors qu'il doit sa vie à Dieu, la vie de son esprit, de son cœur, de sa conscience ; qu'il la doit aussi à sa famille, à sa patrie, à l'humanité ; qu'il doit se consacrer au service du vrai et du bien, vivre dans l'oubli de soi-même, dans le dévouement, dans la prière, dans la pureté ; féconder sa vie, ne pas craindre la mort, se mettre résolument en marche du côté de l'éternité. C'est là le but final que s'était proposé l'auteur. Si nous avons le bonheur de lui conduire quelques-unes des âmes qu'il recherche, nous aurons rempli le nôtre.

Alphonse Leclaire.



**LA VIERGE MARIE ET SAINTE ELISABETH**

d'après Carl Muller

## CHRONIQUE DU MOIS

---

I. Défaite des Italiens en Abyssinie.— II. Panique en Italie. Chute du ministère Crispi — III. L'Angleterre à la rescousse. Visite de l'empereur Guillaume.— IV. La loi remédiateur au parlement canadien; vote de la seconde lecture. — V. Nouvelles négociations avec le gouvernement de Manitoba.

Le grand événement du mois, à l'étranger, est la défaite écrasante que le négus Ménélick vient d'infliger de nouveau à l'armée italienne. C'est un désastre auprès duquel la première déroute n'était qu'un jeu d'enfant. L'armée a été littéralement écrasée : plus de sept mille hommes ont été tués ou faits prisonniers ; 72 canons sont tombés au pouvoir de l'ennemi. Le sauve-qui-peut a été général et depuis le premier mars, jour du désastre, les fuyards, isolés ou par bandes, reviennent dans toutes les directions.

Le général Baratieri a retraité en toute hâte, heureux d'avoir pu sauver quelque chose de son corps d'armée. Il paraît évident que, s'il l'eût voulu, Ménélick pouvait, en poursuivant les fuyards, annihiler les forces italiennes ; mais le négus, si brave et si heureux à la guerre, est décidément un pacifique. Il a horreur du sang répandu, et ce n'est que pour libérer sa patrie de l'invasion étrangère, absolument injustifiable, qu'il a levé l'étendard de la guerre.

\* \* \*

A cette nouvelle, comme bien l'on pense, grande panique en Italie. Le premier cri du pauvre peuple écrasé d'impôts, gémissant sous les charges accablantes du militarisme systématique imposé à l'Italie par son suzerain *de facto*, l'empereur Guillaume, a été, du nord au sud de la péninsule : plus de guerre ! la paix à tout prix ! Des émeutes ont dû être réprimées à main armée de tous côtés. Jamais le trône éphémère du pauvre Humbert n'a été plus fortement ébranlé. Baratieri a été tout d'abord l'objet de l'exécration publique. Il fallait un bouc émissaire, et s'il n'eût été en Afrique, à l'abri de ses aimables compatriotes, il eût passé un fort vilain quart d'heure. Ne pouvant l'écharper, on

parlait de toutes parts de le faire passer en cour martiale ; mais le général ne tarda pas à rejeter toute la faute sur le gouvernement, qui le laissait en face de forces démesurément supérieures sans lui envoyer les renforts, les munitions et les vivres indispensables. L'indignation se tourna alors contre Crispi, qui ne put tenir devant la fureur du peuple. Il donna sa démission, et après quelques tentatives infructueuses de continuer la même administration sous un autre nom, on parvint à former un nouveau cabinet sous la présidence de M. de Rudini. Le nouveau ministre voudrait bien traiter aux meilleures conditions possible avec Ménelik, et la nation est de son avis ; mais Humbert considère son honneur engagé et il paraît prêt à abdiquer plutôt que de faire la paix avant d'avoir remporté au moins un avantage marqué. "Victor-Emmanuel, aurait-il dit, pourra traiter avec Ménelick moi, jamais."

\* \* \*

Dans son malheur, l'ingrate Italie ne pouvait s'attendre à trouver des sympathies du côté de la France. Elle en a trouvé toutefois, sinon de sentimentales, du moins d'intéressées, du côté de l'Angleterre. Habitée à pêcher en eau trouble, Albion voudrait bien profiter de la circonstance pour s'implanter définitivement en Égypte. A cet effet, elle feint de craindre pour la sécurité des États du khédivé et parle d'envoyer une expédition sur la frontière sud, ce qui forcerait évidemment les Abyssins à diviser leurs forces. Naturellement la France n'est pas de cet avis, et il s'en est suivi un échange de notes diplomatiques qui a causé un certain émoi en Europe. La Russie s'est rangée ouvertement du côté de la France, et le czar a envoyé à Ménelick le grand collier de son ordre. On croit que, de son côté, le sultan de Turquie profitera des circonstances pour revendiquer sa suzeraineté sur l'Égypte. Quant à l'Allemagne, il va sans dire que ses sympathies sont acquises à l'Italie, qu'elle pousse à continuer la guerre. L'empereur Guillaume a même choisi ce moment pour visiter l'Italie, et il a reçu à Gênes une réception triomphale.

Que va-t-il résulter de cet imbroglio ?

Il se pourrait bien que le conflit européen toujours imminent éclate enfin. Il serait terrible, et personne ne peut prédire quelle en serait l'issue.



\* \* \*

La discussion, à la chambre des communes d'Ottawa, de la loi remédiatrice, a été féconde en surprises. Nous avons vu d'ardents protestants, opposés par principe aux écoles catholiques, se faire les champions de la loi, par respect pour le jugement du plus haut tribunal de l'empire, pour les droits acquis et inscrits dans la constitution, pour les engagements pris par le gouvernement fédéral envers les catholiques de Manitoba à l'entrée de cette province dans la confédération.

D'un autre côté, le chef de l'opposition, Canadien-Français catholique, après avoir déclaré que le projet de loi ne rendait pas pleine justice aux catholiques, après avoir répété qu'une enquête préalable était nécessaire, à conclu, à la surprise générale, par une proposition de renvoi à six mois, c'est-à-dire aux calendes grecques.

Plusieurs conservateurs ont voté avec les libéraux et quelques-uns de ces derniers avec les conservateurs, qui ont eu une majorité de 24.

Il s'agit maintenant de compléter la mesure par le vote de la troisième lecture, après examen par articles. Le gouvernement a déclaré son intention de presser la discussion, car le parlement expirera fatalement le 24 avril et il n'y a pas de temps à perdre.

\* \* \*

Toutefois, pendant que se fait cette discussion, de nouvelles négociations sont entamées avec le gouvernement de Manitoba. Une commission parlementaire est aujourd'hui rendue à Winnipeg pour conférer avec M. Greenway et examiner les concessions que celui-ci serait disposé à faire à la minorité.

Il y a peu à espérer de cette démarche. Nous croyons qu'elle a uniquement pour but de pacifier une fraction des conservateurs protestants qui prétendaient que tous les moyens de conciliation n'avaient pas été pris. C'est pour leur ôter un dernier prétexte de voter contre la loi en troisième lecture, qu'on veut démontrer, croyons-nous, l'obstination irréductible du gouvernement Greenway. Puisseons-nous, le mois prochain, avoir à consigner ici le vote définitif de la loi réparatrice !

\*\*\*